



ÉTAT DE LA SITUATION DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU MEUBLE

FABRICATION DE MEUBLES,
D'ARMOIRES DE CUISINE
ET DE PRODUITS CONNEXES
SCIAN 337



ÉTAT DE LA SITUATION DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU MEUBLE

Fabrication de meubles, d'armoires de cuisine
et de produits connexes – SCIAN 337



Ce rapport a été réalisé par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Sous la direction de :

Marie-Annick Drouin, directrice, Direction des biens de consommation et du commerce électronique

Recherche et rédaction :

Sylvain Simard, conseiller en développement industriel, Direction des biens de consommation et du commerce électronique

Collaboration :

Denis Audibert, coordonnateur, Direction des biens de consommation et du commerce électronique
Claudia Laberge, agente de secrétariat, Direction des biens de consommation et du commerce électronique

Émilie Dionne-Pelletier, adjointe administrative, Direction des biens de consommation et du commerce électronique

Sébastien Pagé, économiste et analyste-conseil, Direction de la construction et de l'analyse sectorielle

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

710, place D'Youville, 5^e étage

Québec (QC) G1R4Y4

Téléphone : 418 691-5960

Sans frais : 1 866 680-1884, poste 5960

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

economie.gouv.qc.ca

Dépôt légal – octobre 2017

Bibliothèque et Archives nationale du Québec

ISBN : 978-2-550-79741-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

EN BREF	1
INTRODUCTION	2
DÉFINITION	2
SECTION 1 : FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES (SCIAN 337)	4
Présentation de l'industrie	4
Taille des entreprises	5
Livraisons	5
Commerce international	7
Consommation apparente	10
Emplois.....	10
Investissements	11
PIB	12
Retombées économiques.....	13
SECTION 2 : FABRICATION DE MEUBLES DE MAISON, D'ETABLISSEMENT INSTITUTIONNEL ET D'ARMOIRES DE CUISINE (SCIAN 3371)	14
Définition.....	14
Taille des entreprises	14
Livraisons	15
Commerce international	17
Consommation apparente	19
Emplois.....	20
PIB	21
Retombées économiques.....	21

SECTION 3 : FABRICATION D'ARMOIRES ET DE COMPTOIRS DE CUISINE (SCIAN 33711) 23

Définition.....	23
Taille des entreprises	23
Livraisons	24
Commerce international	26
Consommation apparente	28

SECTION 4 : FABRICATION DE MEUBLES DE MAISON ET D'ETABLISSEMENT INSTITUTIONNEL (SCIAN 33712) 30

Définition.....	30
Taille des entreprises	30
Livraisons	35
Commerce international	37
Consommation apparente	39

SECTION 5 : FABRICATION DE MEUBLES DE BUREAU (SCIAN 3372) 41

Définition.....	41
Taille des entreprises	41
Livraisons	44
Commerce international	46
Consommation apparente	49
Emplois.....	50
PIB	51
Retombées économiques.....	51

SECTION 6 : FABRICATION D'AUTRES PRODUITS CONNEXES AUX MEUBLES (SCIAN 3379) 52

Définition.....	52
Taille des entreprises	52
Livraisons	53

Commerce international	56
Consommation apparente	62
Emplois.....	64
PIB	64
ANNEXE 1.....	66
ANNEXE 2.....	68

EN BREF

- En 2015ⁱ, les retombées économiques de l'industrie québécoise du meuble (SCIAN 337) se traduisaient par :
 - plus de 30 500 emplois directs et indirects;
 - une valeur ajoutée de plus de 2 G\$;
 - des revenus fiscaux supérieurs à 150 M\$;
 - des revenus parafiscaux excédant 250 M\$.
- De plus, en 2016, on y associait :
 - des livraisons de 3,3 G\$ⁱⁱ;
 - des exportations de 1,1 G\$ⁱⁱⁱ destinées à 96 % aux États-Unis;
 - des importations de 1,0 G\$^{iv} provenant à 45 % de la Chine;
 - 1 324 lieux de fabrication^v répartis sur tout le territoire québécois;
 - des investissements de 63,3 M\$^{vi}.

INTRODUCTION

Le présent document traite de l'industrie québécoise du meuble et de ses principaux constituants : meubles de maison et d'établissement institutionnel, armoires et comptoirs de cuisine, meubles de bureau et autres produits connexes aux meubles. Il en décrit les principales données statistiques, l'évolution récente et les retombées économiques en la situant dans son contexte canadien et nord-américain.

DÉFINITION

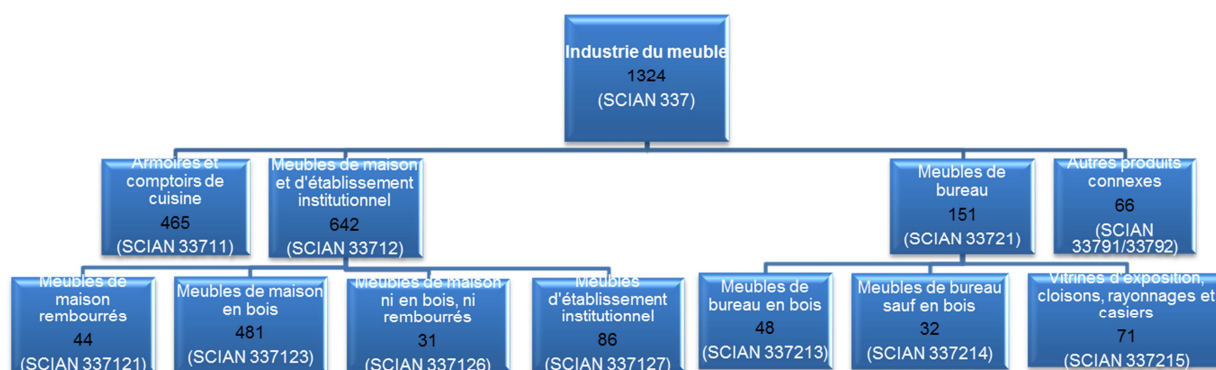
La fabrication de meubles et de produits connexes est déclinée dans le Système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN) sous le code 337. Les industries dont il est question dans ce document sont répertoriées comme ci-dessous et portent les noms suivants :

337 :	Fabrication de meubles et de produits connexes
3371 :	Fabrication de meubles de maison, d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine
33711 :	Fabrication d'armoires et de comptoirs de cuisine
33712 :	Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel
337121 :	Fabrication de meubles de maison rembourrés
337123 :	Fabrication de meubles de maison en bois
337126 :	Fabrication de meubles de maison ni en bois, ni rembourrés
337127 :	Fabrication de meubles d'établissement institutionnel
33721 :	Fabrication de meubles de bureau
337213 :	Fabrication de meubles de bureau en bois
337214 :	Fabrication de meubles de bureau sauf en bois
337215 :	Fabrication de vitrines d'exposition, de cloisons, de rayonnages et de casiers
3379 :	Fabrication d'autres produits connexes aux meubles
33791 :	Fabrication de matelas
33792 :	Fabrication de stores et de persiennes

Pour des raisons de confidentialité, les données statistiques sont souvent amalgamées dans un regroupement générique plus large. Par exemple, lorsqu'il est question de meubles de maison, la plupart des données disponibles sont regroupées sous le code SCIAN 33712, qui inclut les meubles d'établissement institutionnel. Parfois, il arrive que l'industrie des armoires et comptoirs de cuisine y soit greffée; les données sont alors sous le code SCIAN 3371. En ce qui concerne les données sur les investissements, elles ne sont disponibles que sous le code SCIAN 337.

La figure 1 présente la répartition des lieux de fabrication selon la spécialisation des entreprises du Québec. On observe notamment que l'industrie du meuble compte 1 324 lieux de fabrication actifs en 2016.

FIGURE 1 : Segmentation de l'industrie du meuble au Québec en 2016 selon les lieux de fabrication^{vii}



Ce document comporte six sections distinctes :

1. Fabrication de meubles et de produits connexes;
2. Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine;
3. Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel;
4. Fabrication d'armoires et de comptoirs de cuisine;
5. Fabrication de meubles de bureau;
6. Fabrication d'autres produits connexes aux meubles.

SECTION 1 : FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES (SCIAN 337)

Présentation de l'industrie

Le secteur du meuble a connu de belles années à la fin des années 1990 après la signature de l'ALENA. Par contre, depuis 2002, la hausse du dollar canadien, jumelée à la percée importante, sur nos marchés, de produits en provenance de pays à faible coût de production, exerce une pression supplémentaire sur les fabricants. Pour ajouter à une situation déjà difficile, la crise économique et financière de 2008-2009 a eu pour effet de diminuer considérablement les livraisons et les exportations. La reprise lente et faible a amené l'industrie à développer son agilité, à rester à l'affût des occasions et à toujours mieux contrôler sa structure de coûts afin d'accroître sa compétitivité. Les acteurs actuels de l'industrie en sont ressortis plus forts et mieux aguerris pour relever les défis. La faiblesse actuelle du dollar canadien ouvre une fenêtre d'opportunité qui se traduit par une croissance des exportations québécoises sur le marché américain. L'occasion est propice à une prise de mesures visant à diminuer les coûts de production et à un investissement permettant de devenir par exemple manufacturier 4.0, afin de parer à une éventuelle remontée de la valeur de la devise canadienne.

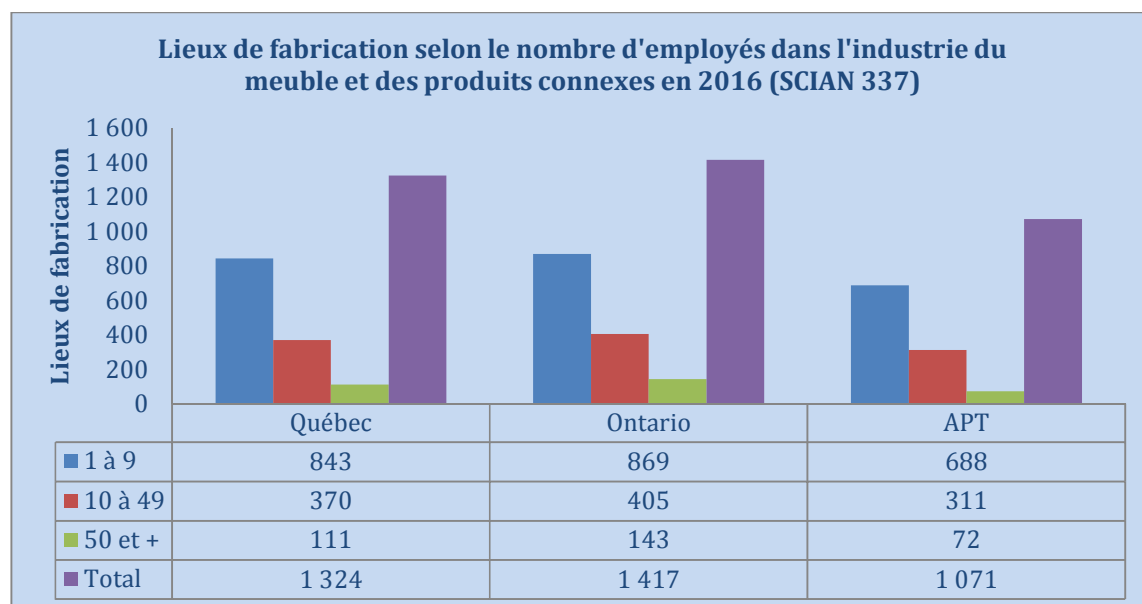
Aujourd'hui encore, l'industrie du meuble occupe une part enviable du manufacturier du Québec. Les 1 324^{viii} lieux de fabrication répartis sur tout le territoire québécois en 2016 procurent en tout 20 919^{ix} emplois directs, ce qui fait de cette industrie l'un des sept plus importants employeurs du secteur manufacturier québécois et le deuxième secteur de produits de consommation au Québec après la transformation des aliments et boissons sur le plan de l'emploi. L'industrie est reconnue pour son expertise dans les meubles en bois massif, le mobilier de bureau et la fabrication d'armoires de cuisine.

Tel qu'il a été observé précédemment à la figure 1, c'est l'industrie de la fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel qui comporte le plus de lieux de fabrication, soit 642 au total, répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

Taille des entreprises

Comme le montre le graphique 1.1, la structure de l'industrie du meuble hors Québec est similaire à celle de l'industrie québécoise : de nombreux lieux de fabrication de petite taille composent avec quelques lieux de fabrication de grande taille. Les lieux de fabrication de 10 à 49 employés occupent une place mitoyenne.

Graphique 1.1



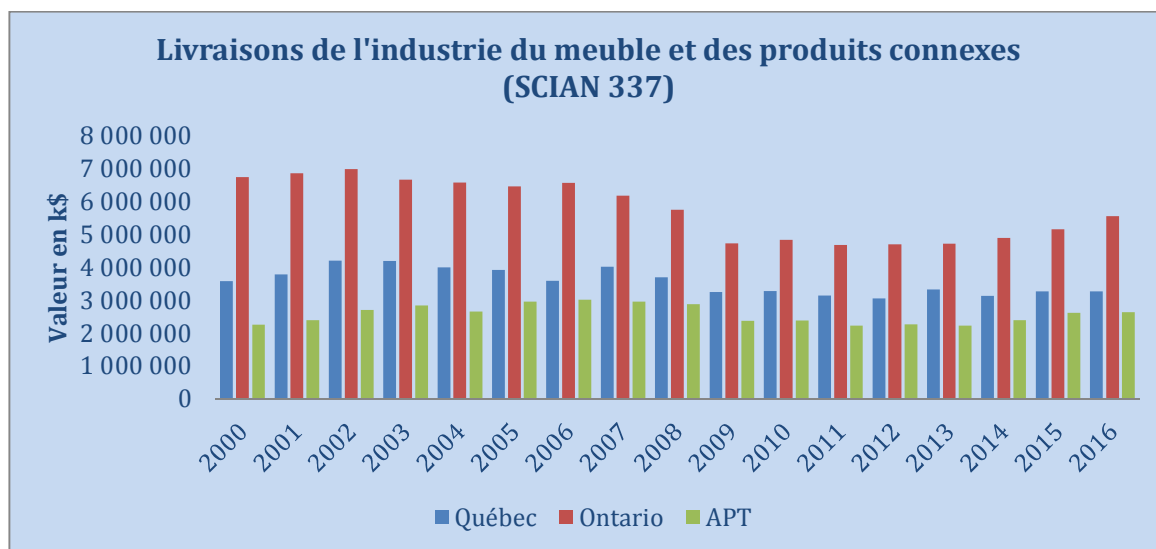
APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016

Livraisons

Les livraisons manufacturières québécoises de l'industrie du meuble et des produits connexes sont passées d'un sommet de 4,2 G\$ en 2002 à un creux de 3,1 G\$ en 2012, pour finalement remonter à 3,3 G\$ en 2016, soit une décroissance de 22 % entre 2002 et 2016. Au cours de cette période, les livraisons ontariennes ont connu une évolution similaire alors que celles des autres provinces et territoires (APT) sont demeurées relativement stables. Le graphique 1.2 présente l'évolution des livraisons de cette industrie au Québec, en Ontario et dans les APT. Il montre que, depuis la grande récession, les livraisons des manufacturiers canadiens de meubles sont demeurées relativement stables et qu'elles tendent à augmenter.

Graphique 1.2

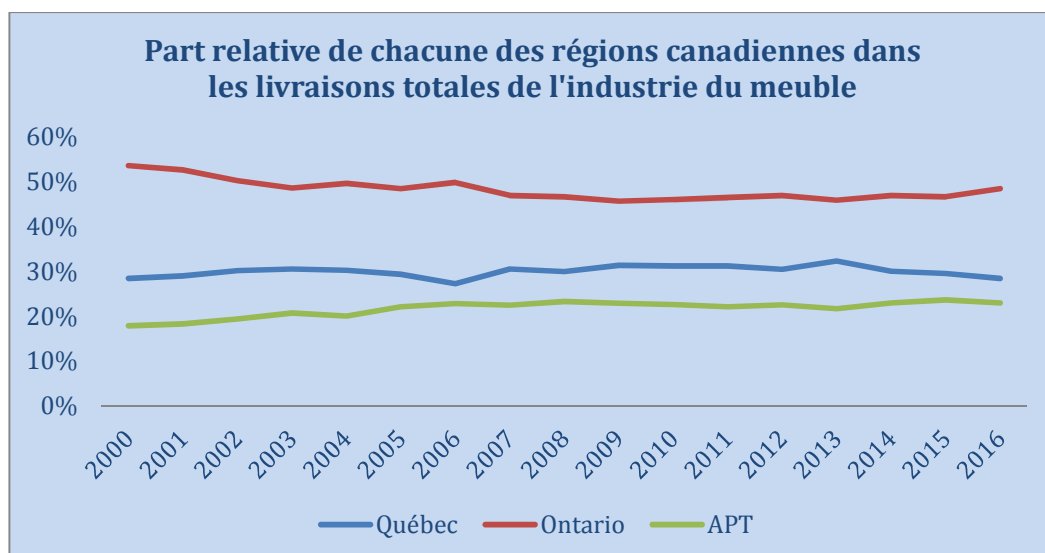


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Dans le graphique 1.3, on observe que l'Ontario se démarque avec près de 50 % des livraisons canadiennes alors que le Québec maintient une part constante d'environ 30 % des livraisons canadiennes durant toute la période.

Graphique 1.3

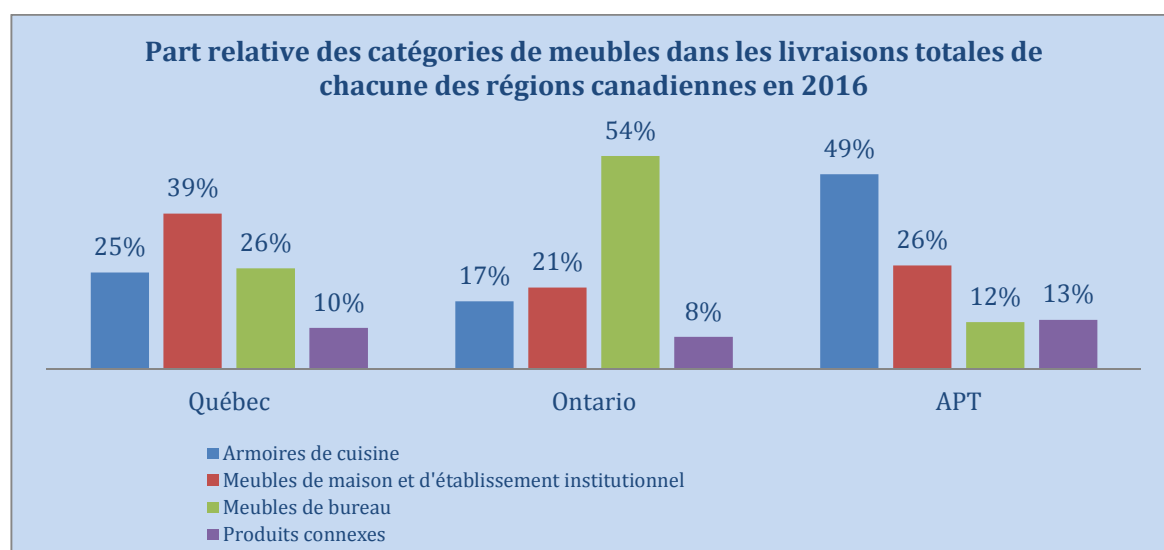


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Le graphique 1.4 montre l'importance des secteurs de l'industrie du meuble en fonction des livraisons de chacune des régions. Ainsi, on observe qu'au Québec la catégorie des meubles de maison et d'établissement institutionnel représente 39 % des livraisons. En Ontario, le mobilier de bureau domine en représentant 54 % des livraisons totales. Dans les APT, ce sont les livraisons d'armoires et de comptoirs de cuisine qui remportent la palme avec 49 % des livraisons totales.

Graphique 1.4



APT : Autres provinces et territoires

Source: Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Commerce international

La valeur des exportations québécoises de meubles et de produits connexes s'est élevée à 1,1 G\$ en 2016. Depuis 2009, en constante progression, ces exportations ont augmenté de 88 %. Le tableau 1.1 montre notamment que les États-Unis, notre principal partenaire économique, recueillent 96 % des exportations québécoises de meubles en 2016.

Tableau 1.1 – Principales destinations des exportations de l'industrie du meuble et des produits connexes en 2016 (SCIAN 337)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
États-Unis	1 093 175 577	96,12 %	États-Unis	4 095 387 132	96,18 %
Royaume-Uni	6 943 172	0,61 %	Mexique	26 510 030	0,62 %
Mexique	2 915 441	0,26 %	Rép. pop. de Chine	21 655 927	0,51 %
Guatemala	2 303 133	0,20 %	Royaume-Uni	14 043 468	0,33 %
Rép. pop. de Chine	2 105 828	0,19 %	Japon	10 432 902	0,25 %

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Pour leur part, les importations québécoises de meubles ont atteint 1,0 G\$ en 2016, soit une hausse totale de 41 % depuis 2009 alors qu'elles se situaient à 733 M\$. Dans le tableau 1.2, on constate que près de 45 % des importations québécoises de meubles provenaient de la Chine en 2016. Venaient ensuite dans l'ordre les importations des pays suivants : l'Italie (8 %), la Pologne (7 %), les États-Unis (7 %) et le Mexique (5 %).

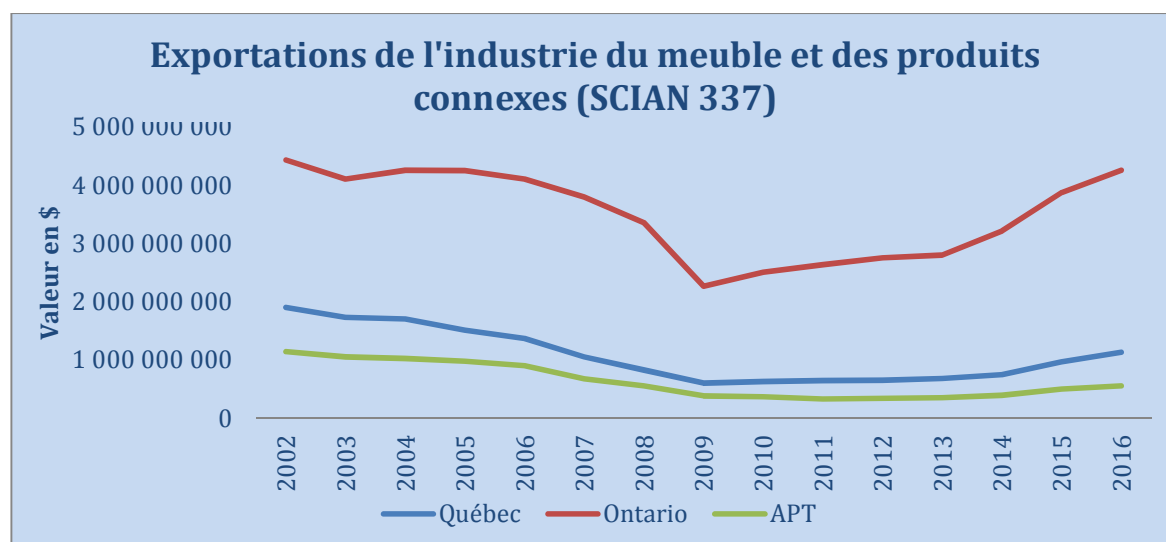
Tableau 1.2 – Principaux pays d'origine des importations de l'industrie du meuble et des produits connexes en 2016 (SCIAN 337)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
Rép. pop. de Chine	465 073 054	44,88 %	États-Unis	1 849 648 720	39,44 %
Italie	85 321 666	8,23 %	Rép. pop. de Chine	1 235 691 031	26,35 %
Pologne	75 451 903	7,28 %	Mexique	963 928 528	20,55 %
États-Unis	72 559 500	7,00 %	Viet-Nam	161 194 106	3,44 %
Mexique	48 436 994	4,67 %	Italie	97 973 699	2,09 %

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le graphique 1.5 montre l'évolution des exportations des différentes régions du Canada de 2002 à 2016. On observe que, depuis 2009, la croissance des exportations du Québec et de l'Ontario a été de 88 %. Toutefois, la valeur des exportations québécoises en 2016 correspondait à 60 % de ce qu'elle était en 2002 alors que celle de l'Ontario a pratiquement comblé l'écart.

Graphique 1.5

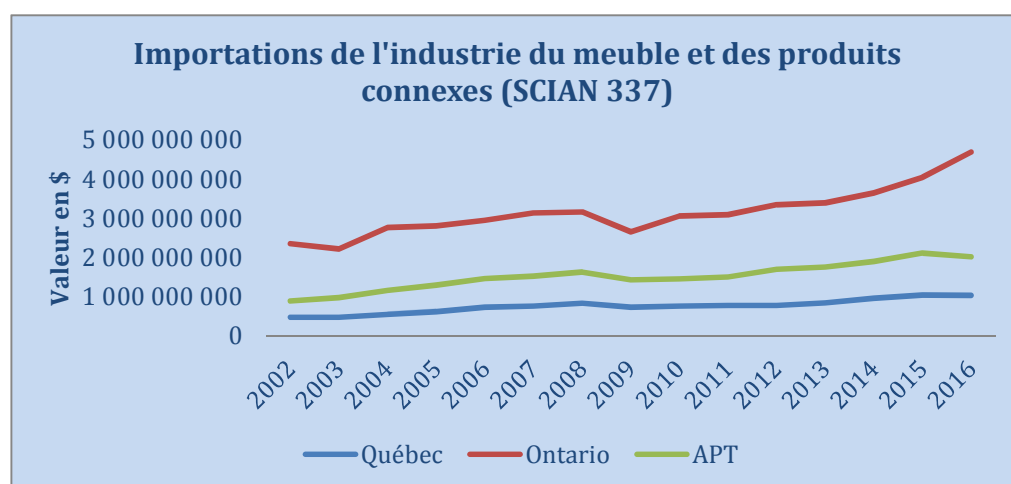


APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le graphique 1.6 expose l'évolution des importations entre 2002 et 2016. On y remarque que la grande récession a entraîné une décroissance du volume des importations de meubles. Toutefois, depuis ce temps, les importations ont repris le chemin de la croissance. Depuis 2002, les importations de meubles au Québec ont augmenté de 114 % alors que celles de l'Ontario ont pratiquement doublé. Il faut souligner que le Québec importe moins de meubles que l'Ontario et les APT.

Graphique 1.6

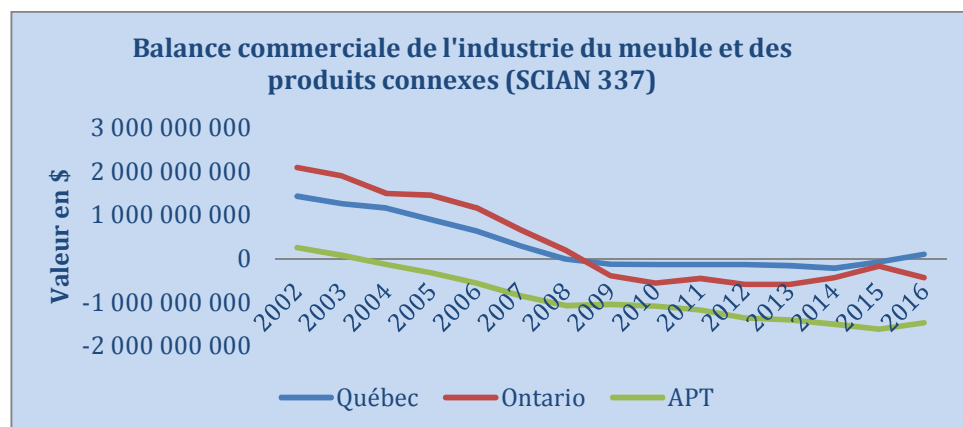


APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Comme le montre clairement le graphique 1.7, la balance commerciale de l'industrie du meuble et des produits connexes a pris une tournure négative dans toutes les régions canadiennes à partir de 2009. Seul le Québec se distingue avec un léger surplus de 101,0 M\$ en 2016.

Graphique 1.7



APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Consommation apparente

Les données internationales permettent aussi d'estimer^x le marché apparent d'un pays ou d'une région, qui correspond à la somme des livraisons et des importations, de laquelle sont soustraites les exportations. Le graphique 1.8 montre que la période 2008-2015 se caractérise par un marché apparent québécois légèrement supérieur aux livraisons. Cette particularité indique que la consommation québécoise a été alimentée en grande partie par la croissance des importations puisqu'une bonne part des livraisons était destinée aux exportations.

En ce qui a trait à la période 2002-2016, on observe une chute des livraisons de 22 %, une décroissance des exportations de 40 %, une augmentation des importations de 114 % et une hausse de la consommation apparente de 14 %.

Graphique 1.8



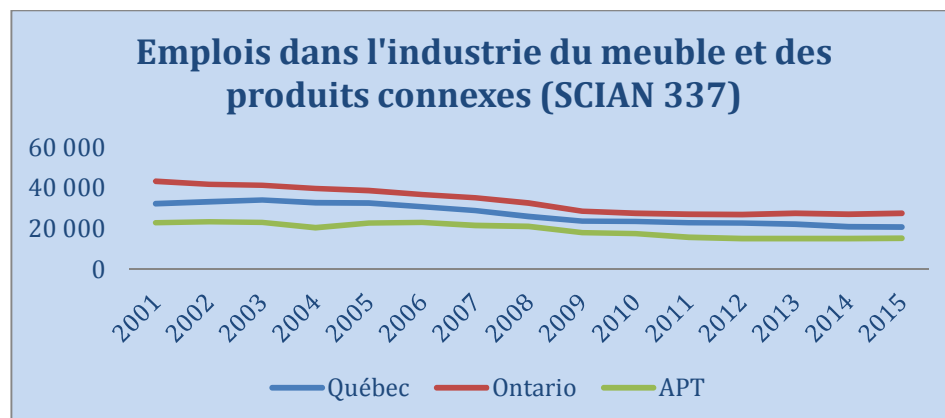
APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017; Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Emplois

À l'instar de plusieurs indicateurs économiques, comme présenté au graphique 1.9, les emplois ont subi une contraction au cours de la période 2001-2015. Au Québec, l'emploi total dans l'industrie du meuble et des produits connexes est alors passé de 32 308 à 20 919 travailleurs, une diminution de 35 %. Cette décroissance est aussi observable dans les APT et en Ontario, qui ont vu leur nombre d'emplois décroître respectivement de 33 % et 36 %. En 2015, l'Ontario contribuait à 43 % des emplois canadiens, le Québec à 33 % et les APT à 27 %.

Graphique 1.9

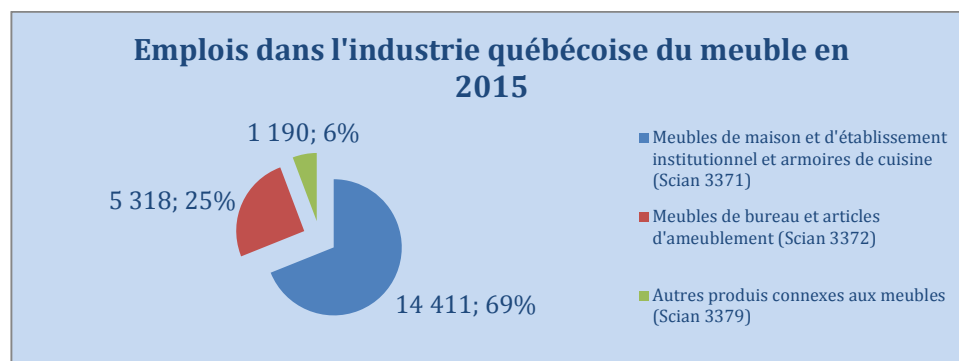


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). CANSIM, tableaux 281-0024, 281-0027, 281-0030 et 281-0033, mars 2017.

Le graphique 1.10 indique la répartition des emplois dans l'industrie québécoise du meuble et des produits connexes en 2015. On y observe que 69 % des emplois consistaient alors en la fabrication de meubles de maison^{xi}, de meubles d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine, 25 % en la confection de mobilier de bureau et 6 % en la fabrication d'autres produits connexes aux meubles.

Graphique 1.10



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH), CANSIM, tableaux 281-0024, 281-0027, 281-0030 et 281-0033, mars 2017.

Investissements

Les investissements en immobilisations effectués dans une industrie permettent d'assurer sa croissance et de maintenir ou d'accroître sa capacité de production. De plus, ils permettent souvent les gains de productivité nécessaires au maintien de sa compétitivité. Le tableau 1.3 montre que l'industrie québécoise du meuble, tout comme ses homologues des APT et de l'Ontario, a connu un

pic d'investissements en 2007 et 2008. Ceux-ci ont régressé substantiellement en 2009 sous l'effet de la crise économique. En 2010, on observe un soubresaut des investissements. Toutefois, au cours des années suivantes, on constate une alternance annuelle de baisse et de hausse des investissements en immobilisations tant en Ontario et dans les autres provinces et territoires qu'au Québec.

On note une différence marquée entre les industries québécoise et ontarienne. Cette dernière a toujours investi plus massivement qu'au Québec de 2006 à 2010. Toutefois, cette tendance s'est modifiée en 2011. On constate que les entreprises québécoises investissent au même niveau et même plus que les firmes ontariennes depuis lors.

Tableau 1.3

Investissements : total des immobilisations – Meubles et produits connexes (SCIAN 337), en millions de dollars canadiens				
	Québec	Ontario	APT	Canada
2006	54,0	72,4	50,6	177,0
2007	73,1	136,4	48,3	257,8
2008	60,4	60,7	79,3	200,4
2009	14,6	39,8	24,0	78,4
2010	38,8	65,9	39,9	144,6
2011	43,9	29,0	34,4	107,3
2012	33,2	33,6	34,6	101,4
2013	x	17,8	x	102,6
2014	23,1	24,7	30,2	78,0
2015	56,7	29,6	42,2	128,5
2016	63,3	29,6	24,8	117,7
2017	61,6	x	x	x

APT : Autres provinces et territoires

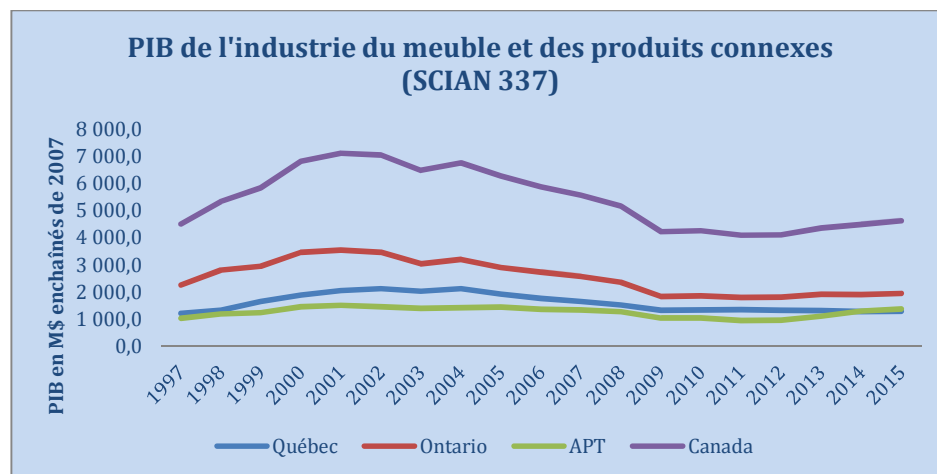
Source : Statistique Canada, Investissements privés et publics au Canada : Perspectives et dépenses en immobilisations et réparations – réelles, provisoires et perspectives, CANSIM, tableau 029-0045, mars 2017.

PIB

Le produit intérieur brut (PIB) par industrie, soit la production moins la consommation intermédiaire de biens et services, représente la valeur ajoutée d'une industrie dans un territoire donné. Le graphique 1.11 illustre que la valeur ajoutée de la production québécoise de meubles, tout comme celle de ses homologues canadiennes, est demeurée importante tout au long de la période 1997-2015. Cette valeur ajoutée a bien sûr fléchi considérablement depuis le début du millénaire, mais elle semble s'être stabilisée depuis la fin de la récession. L'industrie du meuble a permis de garder au Québec 1,3 G\$ de salaires et profits en 2015. Les données correspondantes pour l'Ontario et les APT sont respectivement 2,0 G\$ et 1,4 G\$. Il s'agit donc d'une industrie qui a contribué à la

richesse canadienne à hauteur de plus de 4,6 G\$ en 2015.

Graphique 1.11



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Produit intérieur brut provincial par industrie et produit intérieur brut par industrie – national (mensuel), provinces : 15-203-X, CANSIM, tableau 379-0030. Canada : 15-001-X CANSIM, tableaux 379-0029 et 379-0031, novembre 2016.

Retombées économiques

À la demande du MÉSI, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a utilisé le modèle intersectoriel du Québec (MISQ) afin d'évaluer les retombées économiques, pour le Québec, des secteurs de la fabrication de meubles de maison, d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine (SCIAN 3371) et de la fabrication de meubles de bureau (SCIAN 3372) en 2015. Ces retombées ne tiennent pas compte de l'apport de la fabrication de produits connexes (SCIAN 3379), dont les dépenses ont atteint 321 M\$ en 2015. Dans le tableau 1.4, on observe cette année-là des retombées cumulées de plus de 30 000 emplois directs et indirects, de près de 2,0 G\$ de valeur ajoutée, de plus de 150 M\$ de revenus fiscaux et de plus de 250 M\$ de revenus parafiscaux (annexes 1 et 2).

Tableau 1.4

Québec : retombées économiques des industries 3371 et 3372 en 2015	
Emplois	30 592
Valeur ajoutée	1 914 869 064 \$
Revenus fiscaux	153 857 879 \$
Revenus parafiscaux	253 860 576 \$

Source : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques.

Référence : 20151125-1-1 : 20151125-1-2 2011B-2015B.

Statistique Canada. Tableau 301-0008 – Statistiques principales pour les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuelles.

SECTION 2 : FABRICATION DE MEUBLES DE MAISON, D'ÉTABLISSEMENT INSTITUTIONNEL ET D'ARMOIRES DE CUISINE (SCIAN 3371)

Définition

La fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine s'inscrit dans le groupe des fabricants de meubles et de produits connexes décliné dans le Système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN) sous le code 3371. Les entreprises dont il est question dans cette section sont répertoriées comme suit :

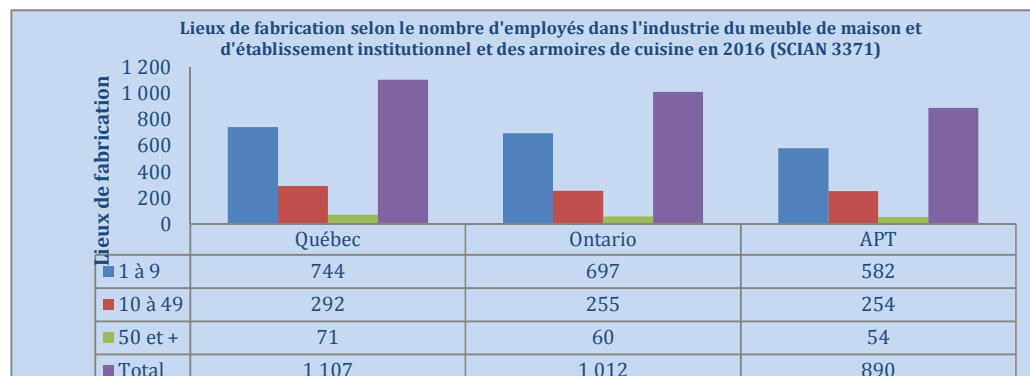
- 3371 : Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine
- 33712 : Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel
- 337121 : Fabrication de meubles de maison rembourrés
- 337123 : Fabrication de meubles de maison en bois
- 337126 : Fabrication de meubles de maison ni en bois, ni rembourrés;
- 337127 : Fabrication de meubles d'établissement institutionnel
- 33711 : Fabrication d'armoires et de comptoirs de cuisine

Pour des raisons de confidentialité, certaines données statistiques ne sont disponibles que dans le regroupement générique 3371. Cette section porte sur ce regroupement.

Taille des entreprises

Comme le montre le graphique 2.1, la structure de l'industrie du meuble de maison et d'établissement institutionnel et des armoires de cuisine hors Québec est similaire à celle de l'industrie québécoise : de nombreux lieux de fabrication de petite taille composent avec quelques lieux de fabrication de grande taille. Les lieux de fabrication de 10 à 49 employés occupent une place mitoyenne. C'est au Québec que l'on trouve le plus de lieux de fabrication de toute taille.

Graphique 2.1



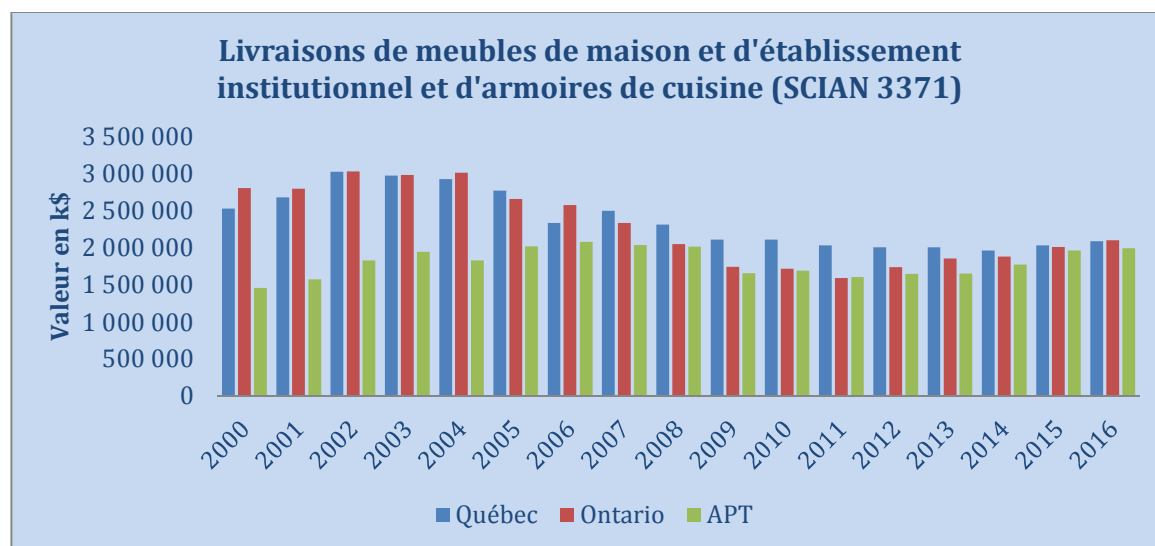
APT : Autres provinces et territoires

Source: Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Livraisons

Les livraisons manufacturières québécoises du secteur du meuble de maison et d'établissement institutionnel et des armoires de cuisine sont passées d'un sommet de 3,0 G\$ en 2002 à un creux de 2,0 G\$ en 2014, pour finalement remonter à 2,1 G\$ en 2016, soit une décroissance de 31 %. Au cours de cette période, les livraisons ontariennes ont connu une évolution similaire alors que celles des autres provinces et territoires ont crû de 2000 à 2007 avant de se contracter sous l'effet de la grande récession et de reprendre le chemin de la croissance à partir de 2012. Le graphique 2.2 présente l'évolution des livraisons de cette industrie au Québec, en Ontario et dans les APT.

Graphique 2.2

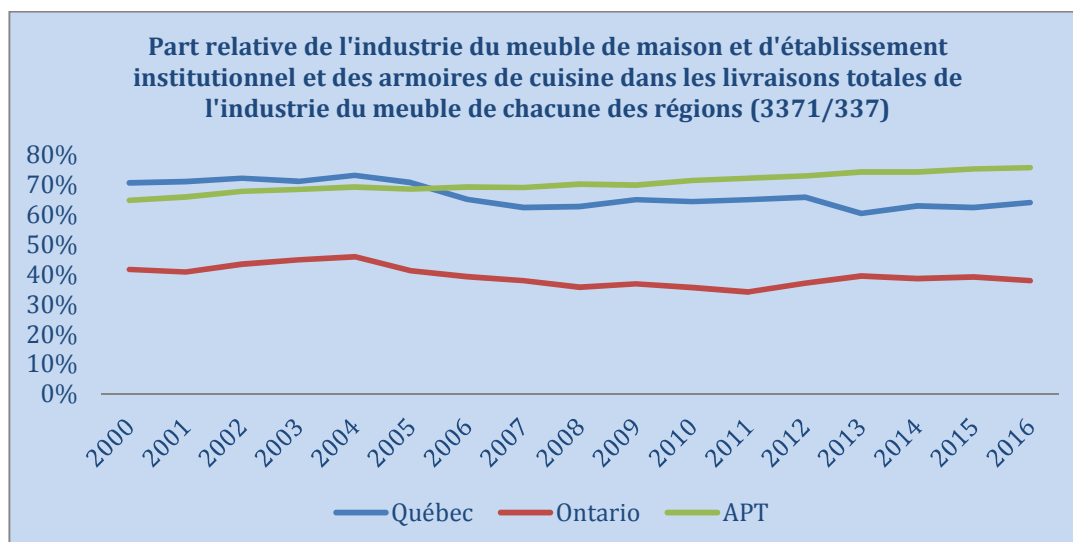


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Le graphique 2.3 montre que la fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine occupait une place prépondérante au Québec et dans les APT avec un part relative respective de 64 % et 76 % en 2016, alors qu'elle se situait à 38 % en Ontario. Pour le Québec, cette donnée était de 71 % en 2000.

Graphique 2.3

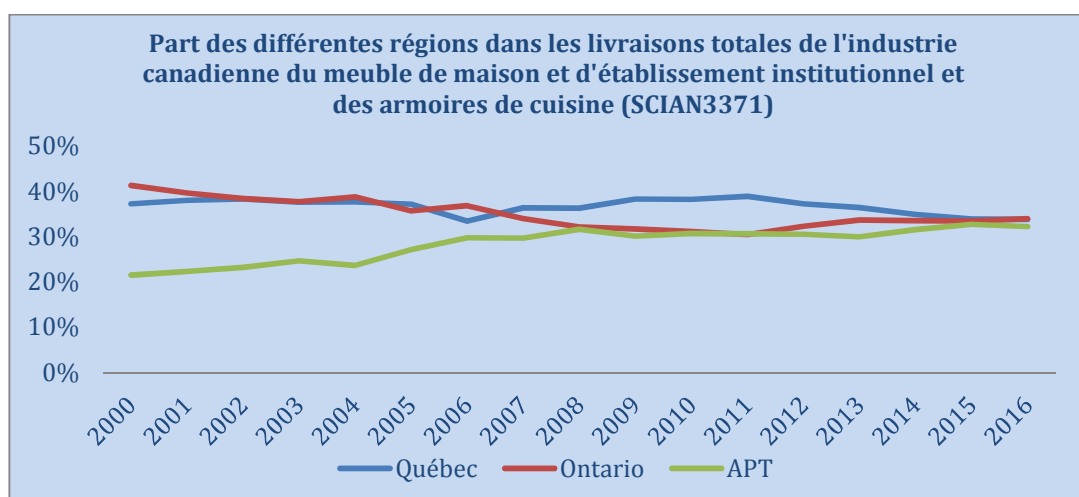


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Le graphique 2.4 montre que les trois régions canadiennes contribuaient de façon à peu près égale aux livraisons canadiennes de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine en 2016. La part du Québec a été décroissante pendant la période alors que celle des APT a connu une croissance quasi constante. Les livraisons de l'Ontario sont en croissance depuis le creux de 2011.

Graphique 2.4



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Commerce international

La valeur des exportations québécoises de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine s'élevait à 673,9 M\$ en 2016. En constante progression, ces exportations ont crû de 97 % depuis 2011. Le tableau 2.1 présente les principales destinations des exportations québécoises. On y observe que les États-Unis recueillaient 96 % des exportations québécoises en 2016.

Tableau 2.1 – Principales destinations des exportations de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine en 2016 (SCIAN 3371)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
États-Unis	648 477 167	96,23 %	États-Unis	1 152 661 560	95,77 %
Royaume-Uni	4 483 600	0,67 %	Rép. pop. de Chine	7 830 309	0,65 %
Rép. pop. de Chine	1 993 014	0,30 %	Royaume-Uni	6 438 373	0,53 %
Suède	1 951 612	0,29 %	Allemagne	2 682 685	0,22 %
Pays-Bas	1 483 290	0,22 %	Bahamas	2 184 836	0,18 %

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Pour leur part, les importations québécoises de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine ont atteint 660,1 M\$ en 2016, soit une hausse totale de 34 % depuis 2009 alors qu'elles se situaient à 491,1 M\$. Comme le montre le tableau 2.2, près de 51 % des importations québécoises provenaient de la Chine en 2016. Venaient ensuite dans l'ordre les importations des pays suivants : la Pologne (10 %), l'Italie (10 %), le Vietnam (5 %) et les États-Unis (4 %).

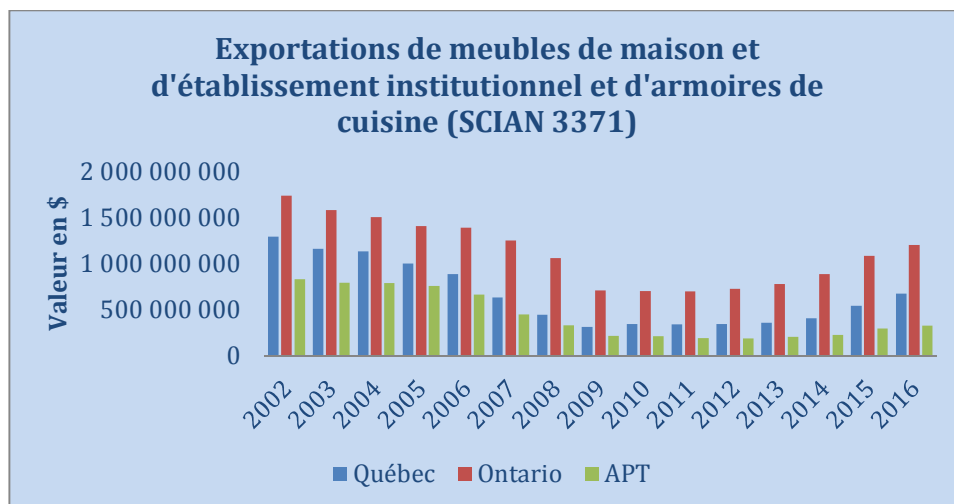
Tableau 2.2 – Principaux pays d'origine des importations de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine (SCIAN 3371)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
Rép. pop. de Chine	333 908 867	50,59 %	Rép. pop. de Chine	822 379 443	43,47 %
Pologne	63 091 743	9,56 %	États-Unis	638 450 642	33,74 %
Italie	62 645 965	9,49 %	Viet-Nam	143 438 754	7,58 %
Viet-Nam	33 466 671	5,07 %	Italie	52 707 009	2,79 %
États-Unis	28 349 646	4,30 %	Mexique	47 996 593	2,54 %

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le graphique 2.5 montre l'évolution des exportations des différentes régions du Canada de 2002 à 2016. On observe que, depuis 2011, la croissance des exportations du Québec, de l'Ontario et des APT a été respectivement de 97 %, 72 % et 74 %. Toutefois, la valeur des exportations québécoises en 2016 correspondait à 52 % de ce qu'elles étaient en 2002, alors que celles de l'Ontario avaient diminué de 31 %.

Graphique 2.5

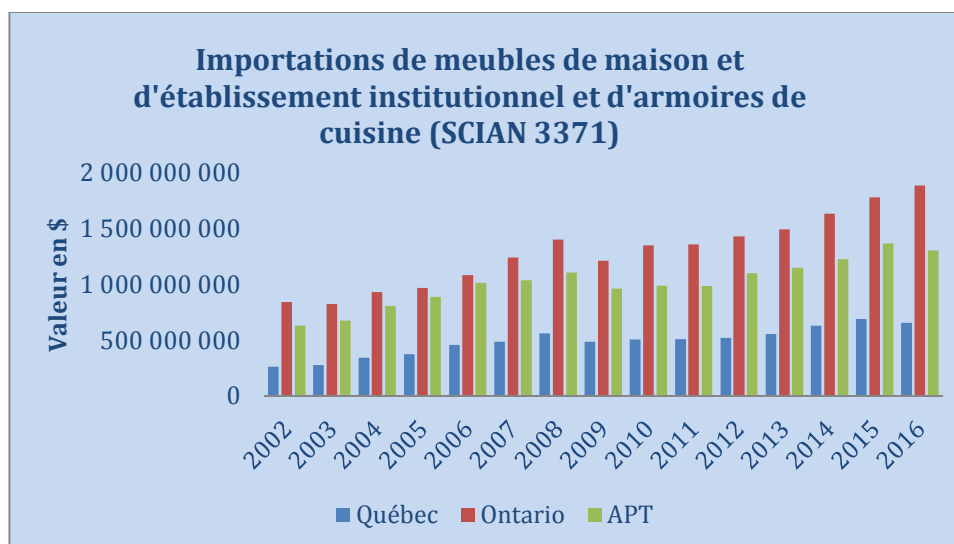


APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le graphique 2.6 expose l'évolution des importations entre 2002 et 2016. On y remarque que la crise économique a entraîné une décroissance du volume des importations. Toutefois, depuis ce temps, les importations ont repris le chemin de la croissance. Depuis 2002, elles ont augmenté de 147 % au Québec, de 124 % en Ontario et de 106 % dans les APT. Il faut souligner que c'est le Québec qui importe le moins de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine.

Graphique 2.6

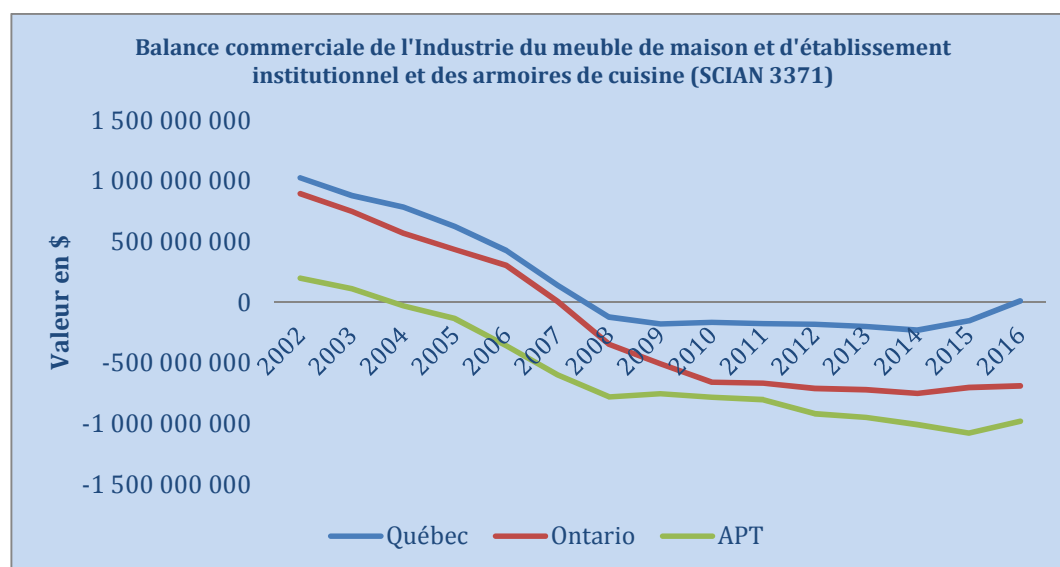


APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Comme le montre clairement le graphique 2.7, la balance commerciale de l'industrie du meuble de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine a pris une tournure négative dans toutes les régions canadiennes durant la première décennie du siècle. Seul le Québec se distinguait avec un léger surplus de 13,8 M\$ en 2016.

Graphique 2.7



APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Consommation apparente

Les données internationales permettent aussi d'estimer le marché apparent d'un pays ou d'une région, qui correspond à la somme des livraisons et des importations, de laquelle sont soustraites les exportations. Le graphique 2.8 permet de constater que la période 2008-2015 s'est caractérisée par un marché apparent québécois supérieur aux livraisons. Cette particularité indique que la consommation québécoise a été alimentée par la croissance des importations puisqu'une grande partie des livraisons était destinée aux exportations.

En ce qui a trait à la période 2002-2016, on observe une chute des livraisons de 31 %, une décroissance des exportations de 48 %, une augmentation des importations de 147 % et une hausse de la consommation apparente de 4 %.

Graphique 2.8



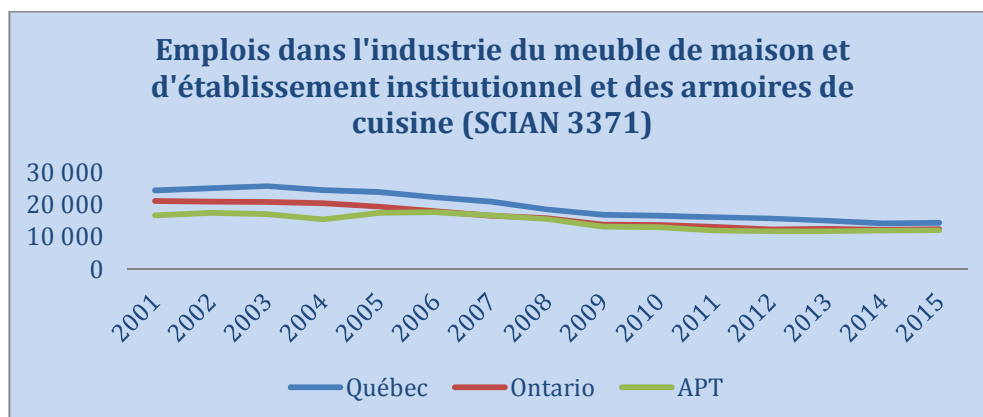
APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017; Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Emplois

À l'instar de plusieurs indicateurs économiques, comme il est présenté au graphique 2.9, les emplois ont subi une contraction au cours de la période 2001-2015. Au Québec, l'emploi total dans l'industrie du meuble de maison et d'établissement institutionnel et des armoires de cuisine est passé de 24 463 à 14 411 travailleurs durant cette période, en baisse de 41 %. Cette décroissance est aussi observable dans les APT et en Ontario, qui ont vu leur nombre d'emplois décroître respectivement de 28 % et 41 %. En 2015, le Québec contribuait à 37 % des emplois canadiens.

Graphique 2.9



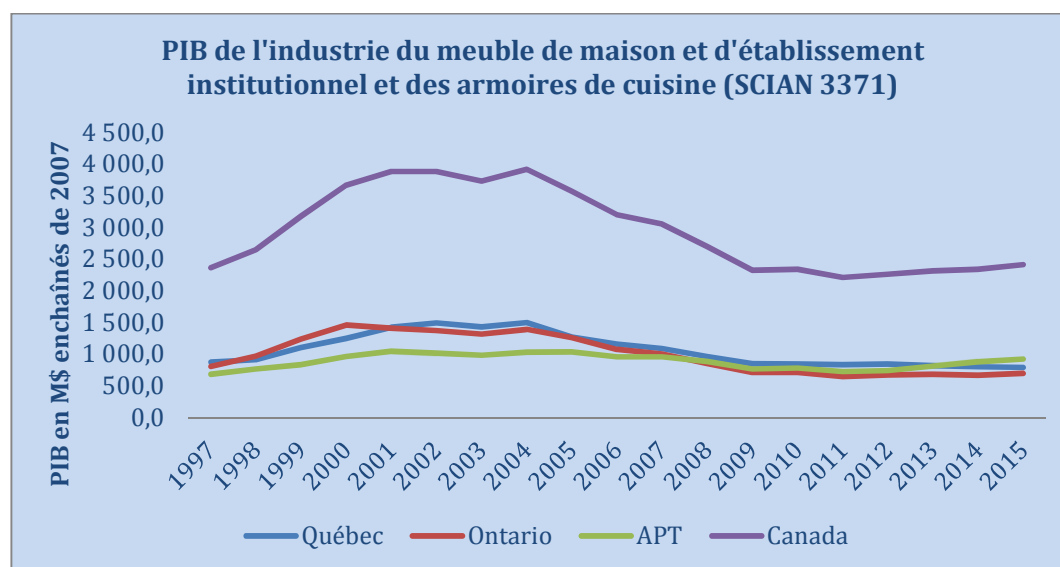
APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). CANSIM, tableaux 281-0024, 281-0027, 281-0030, 281-0033, mars 2017.

PIB

Le produit intérieur brut (PIB) par industrie, soit la production moins la consommation intermédiaire de biens et services, représente la valeur ajoutée d'une industrie dans un territoire donné. Le graphique 2.10 illustre que la valeur ajoutée de la production québécoise de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine, tout comme celle de ses homologues canadiennes, est demeurée importante tout au long de la période 1997-2015. Cette valeur ajoutée a bien sûr fléchi considérablement depuis le début du millénaire, mais elle semble s'être stabilisée depuis 2009. L'industrie a permis de garder au Québec 789,2 M\$ en salaires et profits en 2015. Les données correspondantes pour l'Ontario et les APT sont respectivement 699,7 M\$ et 925,8 G\$. Il s'agit donc d'une industrie qui a contribué à la richesse canadienne à hauteur de plus de 2,4 G\$ en 2015.

Graphique 2.10



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Produit intérieur brut provincial par industrie et Produit intérieur brut par industrie – national (mensuel), Provinces : 15-203-X, CANSIM, tableau 379-0030. Canada : 15-001-X, CANSIM, tableaux 379-0029 et 379-0031, novembre 2016.

Retombées économiques

À la demande du MÉSI, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a utilisé le modèle intersectoriel du Québec (MISQ) afin d'évaluer les retombées économiques, pour le Québec, de la fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine (SCIAN 3371) en 2015. Dans le tableau 2.3, on observe des retombées de 23 547 emplois directs et indirects, près de 1,4 G\$ en valeur ajoutée, des revenus fiscaux de plus de 111 M\$ et des revenus parafiscaux supérieurs à 188 M\$. (Annexe 1).

Tableau 2.3

Québec : retombées économiques de l'industrie du meuble de maison et d'établissement institutionnel et des armoires de cuisine en 2015 (SCIAN 3371)	
Emplois	23 547
Valeur ajoutée	1 383 126 000 \$
Revenus fiscaux	111 389 000 \$
Revenus parafiscaux	188 437 000 \$

Source : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques.

Référence : 20151125-1-1, 20151125-1-2, 2011B-2015B.

Statistique Canada. Tableau 301-0008 – Statistiques principales pour les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuelles.

SECTION 3 : FABRICATION D'ARMOIRES ET DE COMPTOIRS DE CUISINE (SCIAN 33711)

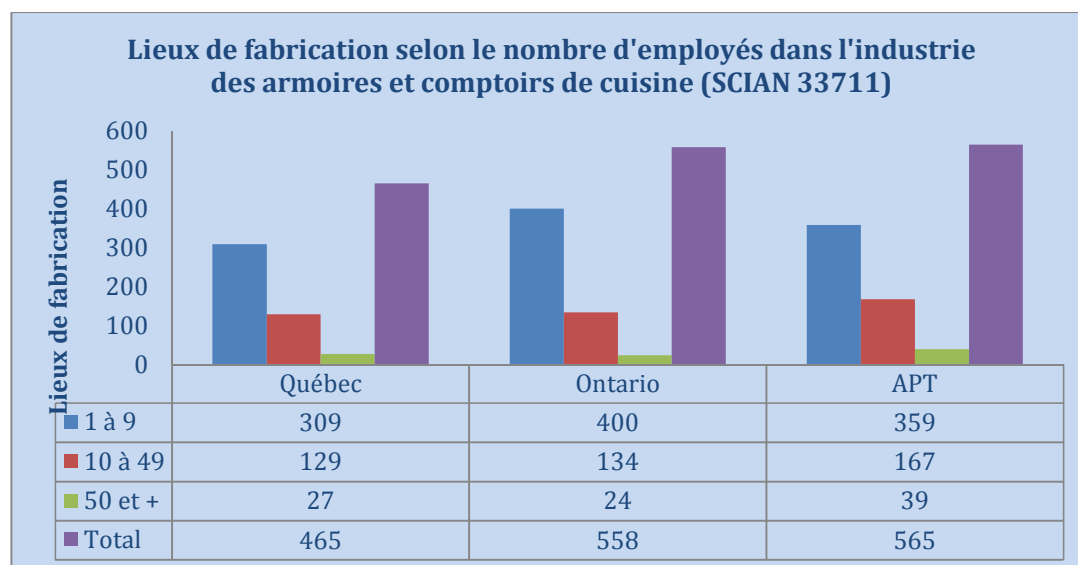
Définition

Les entreprises dont il est question dans cette section sont répertoriées dans la classification suivante : 33711 : Fabrication d'armoires et de comptoirs de cuisine.

Taille des entreprises

Comme le montre le graphique 3.1, la structure de l'industrie des armoires et comptoirs de cuisine hors Québec est similaire à celle de l'industrie québécoise : de nombreux lieux de fabrication de petite taille composent avec quelques lieux de fabrication de grande taille. Les lieux de fabrication de 10 à 49 employés occupent une place mitoyenne. C'est dans les APT que l'on trouve le plus d'entreprises de toute taille.

Graphique 3.1



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Le tableau 3.1 présente quelques grands acteurs québécois de l'industrie des armoires et comptoirs de cuisine. On observe notamment que le Groupe Cabico et Armoires Fabritec comptent plus de 500 employés chacun.

Tableau 3.1 : Quelques grands acteurs de l'industrie québécoise des armoires et comptoirs de cuisine en 2017

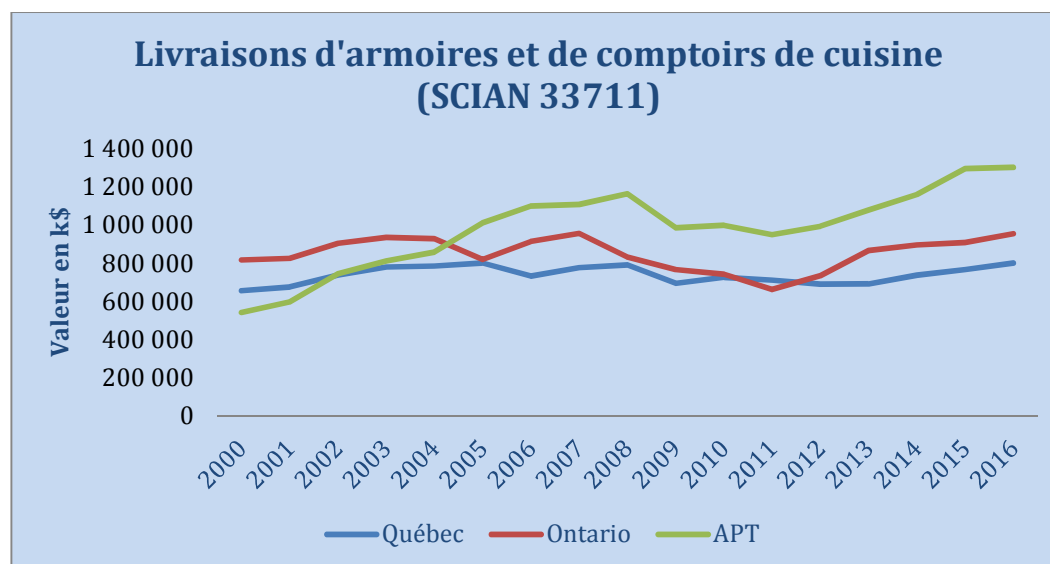
Nom de l'entreprise	Nombre d'employés	Revenus (M\$)
Groupe Cabico inc.	600	>100
Armoires Fabritec ltée.	580	25 à 50
Prémoulé inc.	400	50 à 100
Miralis inc.	248	25 à 50
Cuisines Laurier inc.	98	10 à 25
Coulombe armoires de cuisine inc.	92	5 à 10
Cusine Idéale inc.	85	10 à 25

Source : ICRIQ.

Livraisons

Les livraisons manufacturières québécoises du secteur des armoires et comptoirs de cuisine sont passées d'un sommet de 802,9 M\$ en 2005 à un creux de 690,5 M\$ en 2012, pour finalement remonter au même niveau en 2016, soit 802,7 M\$. Au cours de cette période, les livraisons ontariennes ont connu une évolution similaire alors que celles des APT ont crû de 2000 à 2008 avant de se contracter sous l'effet de la récession et de reprendre le chemin de la croissance à partir de 2012. Le graphique 3.2 présente l'évolution des livraisons de cette industrie au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada. Les APT se distinguent avec une croissance de 141 % au cours de la période; suivent le Québec avec 22 % et l'Ontario avec 17 %.

Graphique 3.2

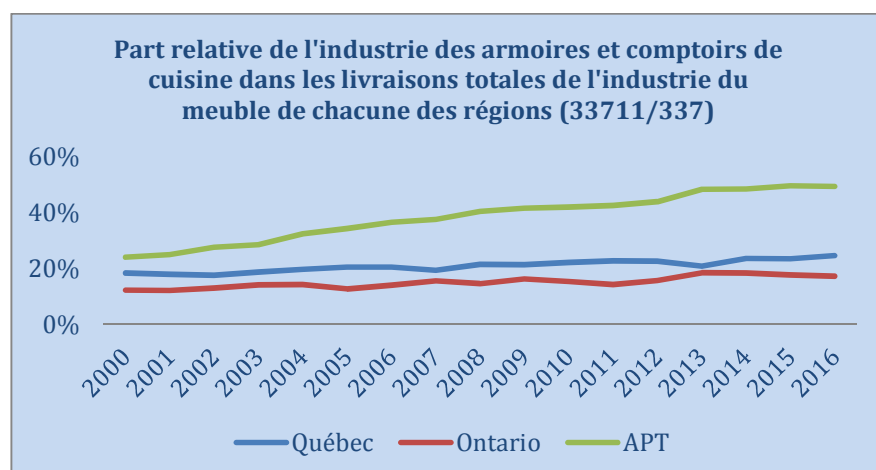


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Le graphique 3.3 indique que la fabrication d'armoires et de comptoirs de cuisine occupe une place prépondérante dans les APT avec une part relative de 49 % en 2016, alors qu'elle se situait à 25 % au Québec et à 17 % en Ontario. On y remarque que la part relative de cette industrie a été croissante durant toute la période dans les trois régions.

Graphique 3.3

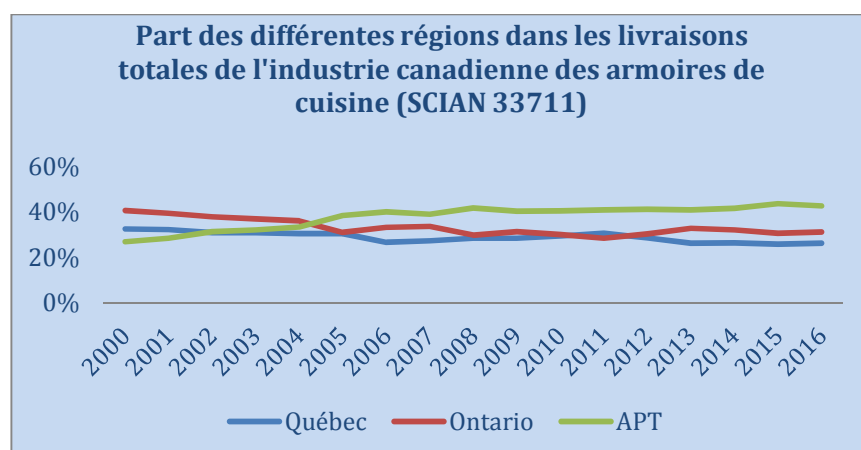


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Le graphique 3.4 montre que les APT occupaient une part croissante du marché canadien des armoires et comptoirs de cuisine, part qui était de 43 % en 2016. L'Ontario suivait avec 31 %, tandis que le Québec avait une contribution de 26 %. Les parts du Québec et de l'Ontario ont diminué respectivement de 7 % et 10 % depuis leur sommet en 2000.

Graphique 3.4



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Commerce international

La valeur des exportations québécoises d'armoires et de comptoirs de cuisine s'élevait à 220,3 M \$ en 2016. Le tableau 3.2 montre notamment que les États-Unis recueillaient alors 99 % des exportations québécoises.

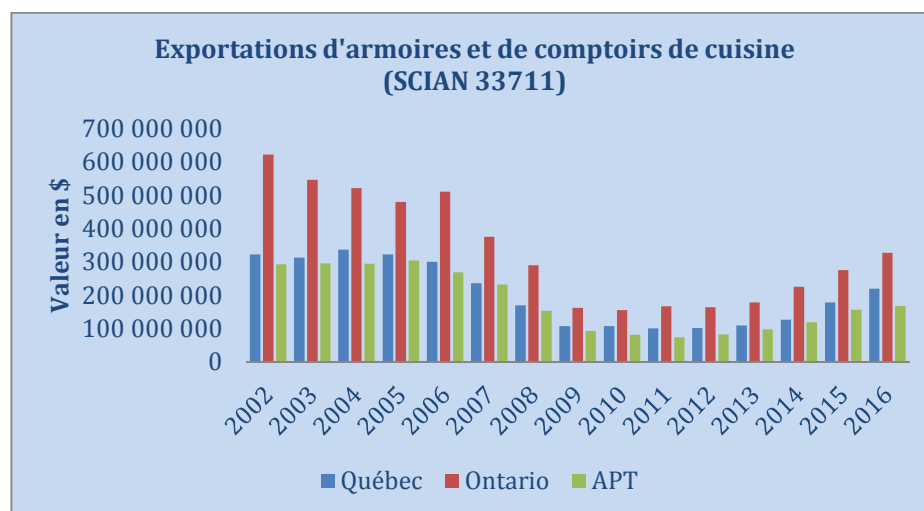
Tableau 3.2 – Principales destinations des exportations d'armoires et de comptoirs de cuisine en 2016 (SCIAN 33711)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
États-Unis	217 967 194	98,96 %	États-Unis	323 128 608	98,60 %
Royaume-Uni	766 056	0,35 %	Bahamas	1 729 217	0,53 %
Algérie	225 164	0,10 %	Bermudes	563 076	0,17 %
Arabie Saoudite	165 994	0,08 %	Cayman, îles	427 027	0,13 %
Koweït	146 723	0,07 %	Russie	352 833	0,11 %

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017

Le graphique 3.5 montre l'évolution des exportations des différentes régions du Canada de 2002 à 2016. On y observe que, depuis 2011, la croissance des exportations du Québec, de l'Ontario et des APT a été respectivement de 116 %, 95 % et 126 %. Toutefois, la valeur des exportations québécoises en 2016 correspondait à 68 % de ce qu'elles étaient en 2002 alors que celles de l'Ontario avaient diminué de 47 %.

Graphique 3.5



APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017

Pour leur part, les importations québécoises d'armoires et de comptoirs de cuisine ont atteint 28,6 M\$ en 2016, soit une hausse totale de 87 % depuis 2009, alors qu'elles se situaient à 15,3 M\$. Le tableau 3.3 indique que 39 % des importations québécoises provenaient de la Chine en 2016. Venaient ensuite dans l'ordre les importations des pays suivants : l'Italie (19 %), la Pologne (12 %), les États-Unis (8 %) et la Slovaquie (6 %).

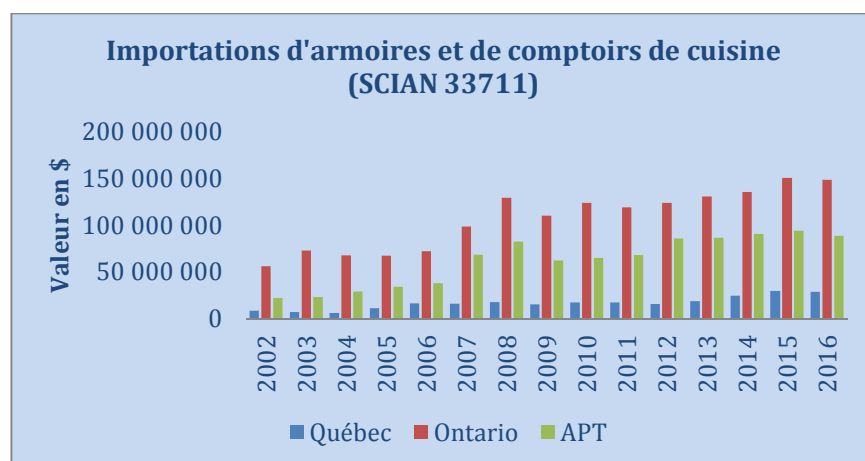
Tableau 3.3 – Principaux pays d'origine des importations d'armoires et de comptoirs de cuisine (SCIAN 33711)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
Rép. pop. de Chine	11 202 838	39,24 %	États-Unis	84 474 047	56,82 %
Italie	5 430 754	19,02 %	Rép. pop. de Chine	33 549 878	22,57 %
Pologne	3 305 021	11,58 %	Mexique	11 416 363	7,68 %
États-Unis	2 390 539	8,37 %	Italie	10 118 365	6,81 %
Slovaquie	1 696 921	5,94 %	Allemagne	1 847 873	1,24 %

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le graphique 3.6 expose l'évolution des importations entre 2002 et 2016. On y remarque que, sauf pour une courte période correspondant à la récession, les importations ont été en croissance constante. Depuis 2002, les importations ont augmenté de 229 % au Québec, celles de l'Ontario de 165 % et celles des APT de 299 %. Soulignons que le Québec a importé beaucoup moins d'armoires et de comptoirs de cuisine que les autres régions canadiennes.

Graphique 3.6

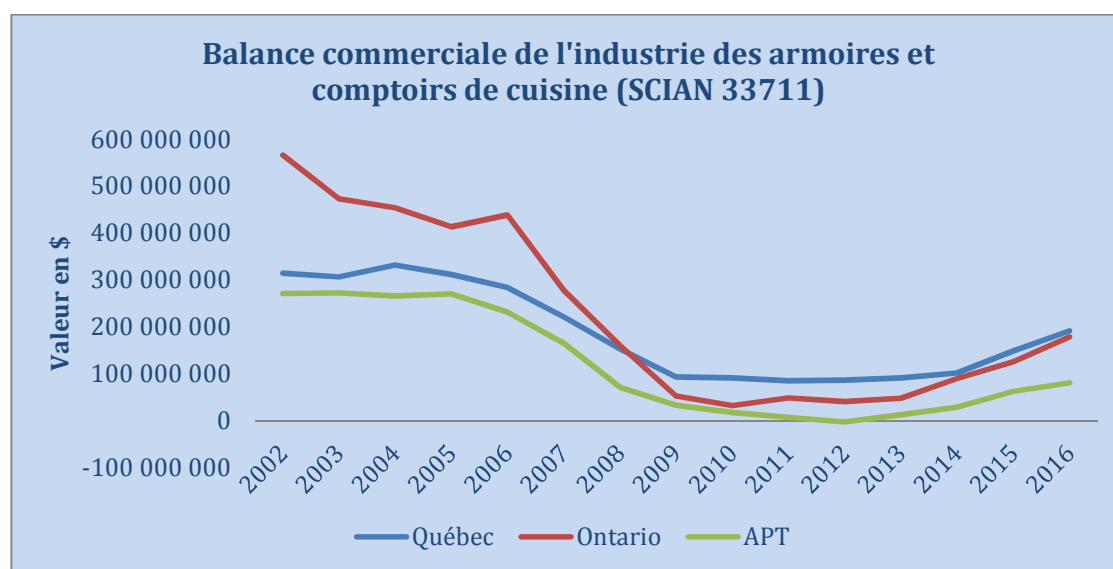


APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Comme le montre clairement le graphique 3.7, la balance commerciale de l'industrie des armoires et comptoirs de cuisine s'est considérablement contractée dans toutes les régions canadiennes au cours de la première décennie du siècle. Depuis 2009, on observe une stabilisation et même une croissance de la balance commerciale dans toutes les régions canadiennes. Le Québec se distingue avec la plus forte balance commerciale du groupe, soit 191,7 M\$, mais elle a chuté de 39 % depuis 2002.

Graphique 3.7



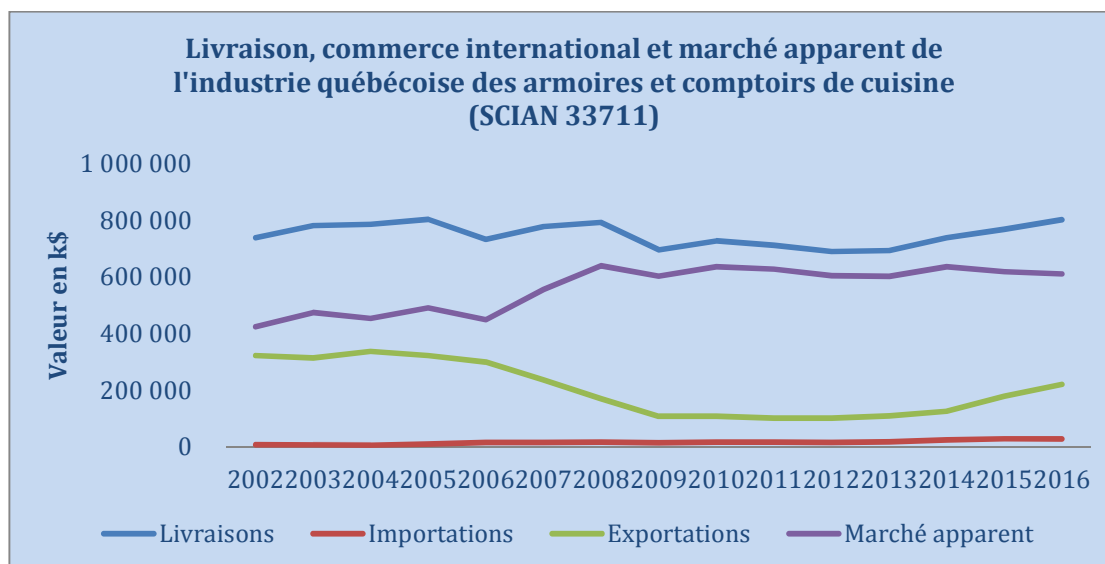
APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Consommation apparente

Les données internationales permettent aussi d'estimer le marché apparent d'un pays ou d'une région, qui correspond à la somme des livraisons et des importations, de laquelle sont soustraites les exportations. Le graphique 3.8 montre que le marché apparent québécois est inférieur aux livraisons durant toute la période. Cette particularité indique que la consommation québécoise a été alimentée en grande partie par la production intérieure. Clairement, de 2005 à 2014, la force du marché apparent a pallié la faiblesse des exportations. Il faut toutefois demeurer vigilant puisqu'on observe, entre 2002 et 2016, une augmentation des importations de 229 %, une faible croissance des livraisons de 9 %, une décroissance des exportations de 32 % et une hausse de la consommation apparente de 44 %.

Graphique 3.8



APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017; Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

SECTION 4 : FABRICATION DE MEUBLES DE MAISON ET D'ÉTABLISSEMENT INSTITUTIONNEL (SCIAN 33712)

Définition

La fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel s'inscrit dans le groupe des fabricants de meubles et de produits connexes décliné dans le Système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN) sous le code 33712. Les entreprises dont il est question dans cette section sont répertoriées comme suit :

- 33712 : Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel
- 337121 : Fabrication de meubles de maison rembourrés
- 337123 : Fabrication de meubles de maison en bois
- 337126 : Fabrication de meubles de maison ni en bois, ni rembourrés
- 337127 : Fabrication de meubles d'établissement institutionnel

Les données statistiques les plus récentes nous contraignent à traiter la fabrication de meubles d'établissement institutionnel et la fabrication de meubles de maison en concomitance puisque ces secteurs se trouvent dans la même classification générique (33712).

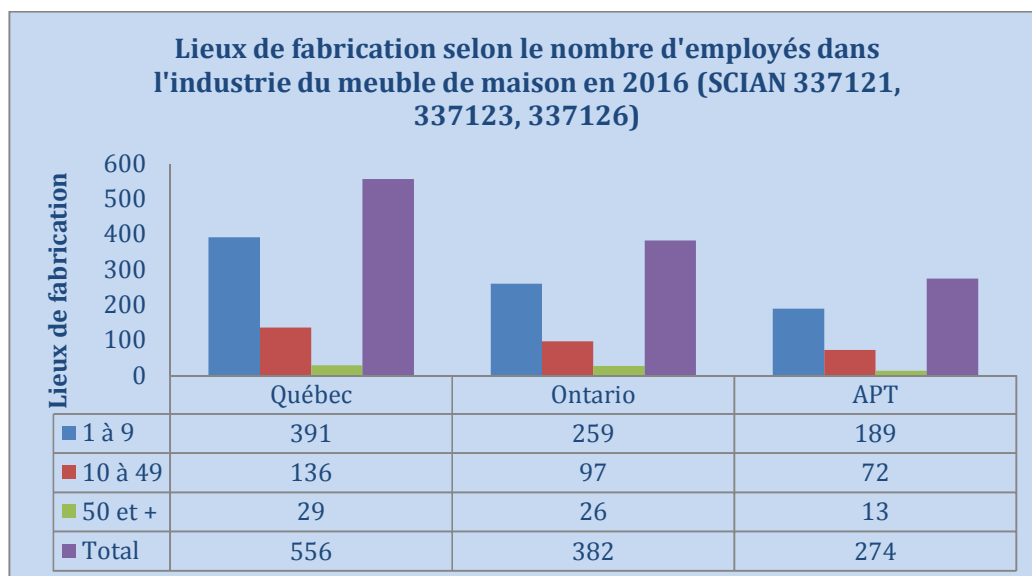
Taille des entreprises

L'industrie du meuble de maison comprend trois sous-secteurs : les meubles de maison en bois, les meubles rembourrés et les meubles de maison ni en bois, ni rembourrés. Au Québec, on trouve notamment des manufacturiers de meubles de salle à manger et de chambre à coucher, de meubles audio-vidéo, de mobilier de salon (rembourré ou non) et de mobilier de rangement. Les produits sont majoritairement en bois, mais peuvent aussi être faits de métal ou d'autres matériaux.

Que ce soit pour les meubles de maison ou d'établissement institutionnel, les entreprises sont souvent spécialisées dans une catégorie de produits, et leur taille, parfois modeste, n'est pas synonyme d'une moins bonne qualité ou d'une faible capacité de production. Toutefois, les chefs de file de l'industrie peuvent compter jusqu'à quelques centaines d'employés.

Comme le montrent les graphiques 4.1 et 4.2, la structure de l'industrie du meuble de maison et d'établissement institutionnel hors Québec est similaire à celle de l'industrie québécoise : de nombreux lieux de fabrication de petite taille composent avec quelques lieux de fabrication de grande taille. Les lieux de fabrication de 10 à 49 employés occupent une place mitoyenne. Par une grande marge, c'est au Québec que l'on trouvait le plus de lieux de fabrication en 2016.

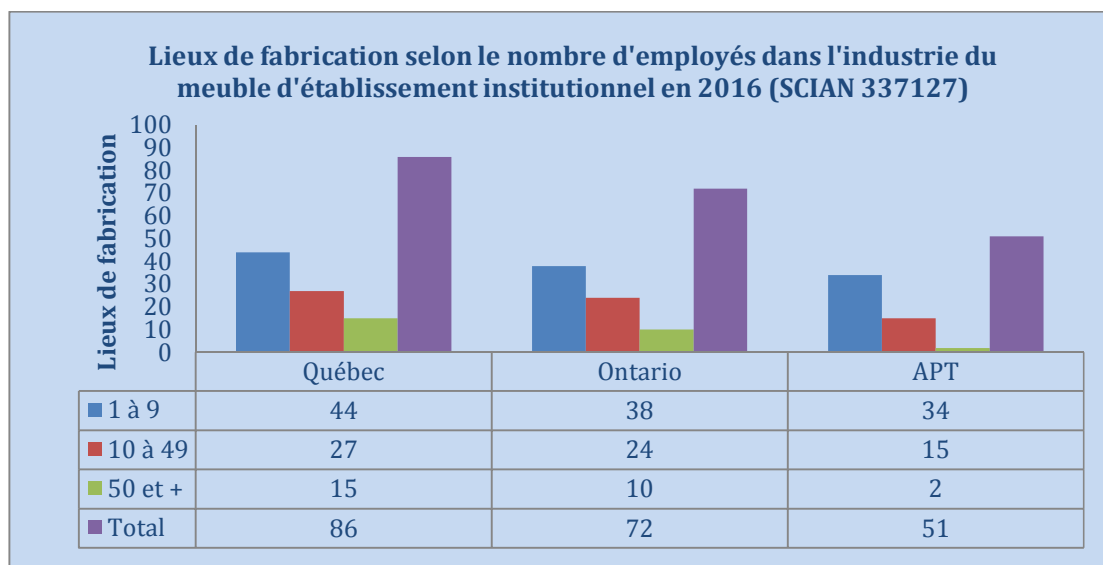
Graphique 4.1



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Graphique 4.2

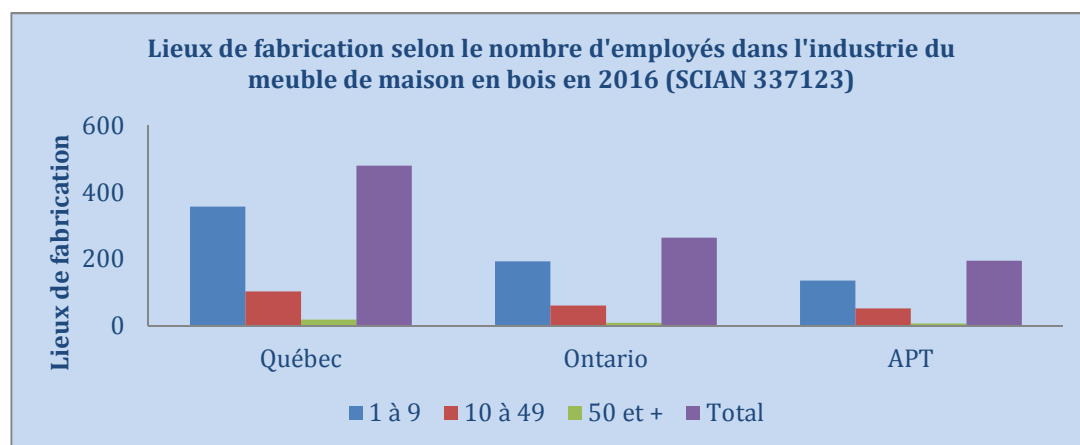


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Les graphiques 4.3, 4.4 et 4.5 discriminent les lieux de fabrication selon le nombre d'employés dans les secteurs de la fabrication de meubles de maison rembourrés, en bois, et ni rembourrés, ni en bois. On y observe que c'est le secteur de la fabrication de meubles de maison en bois qui compte de très loin le plus de lieux de fabrication. Le Québec se distingue avec 481 lieux de fabrication. On y remarque aussi que l'Ontario compte le plus de lieux de fabrication de meubles rembourrés et de meubles ni en bois, ni rembourrés.

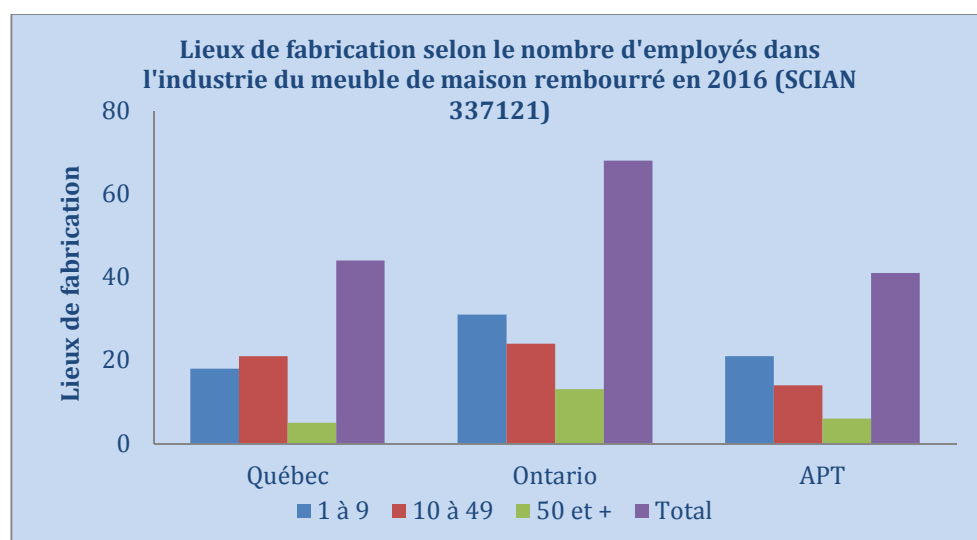
Graphique 4.3



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

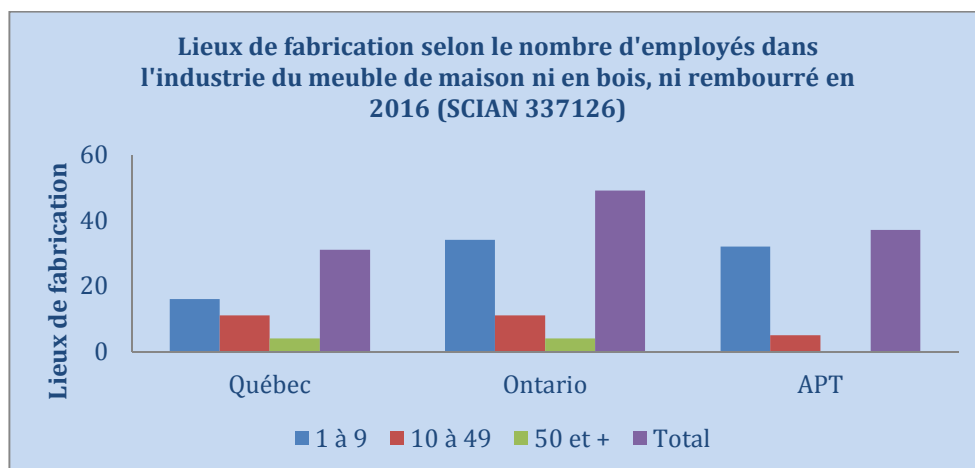
Graphique 4.4



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Graphique 4.5

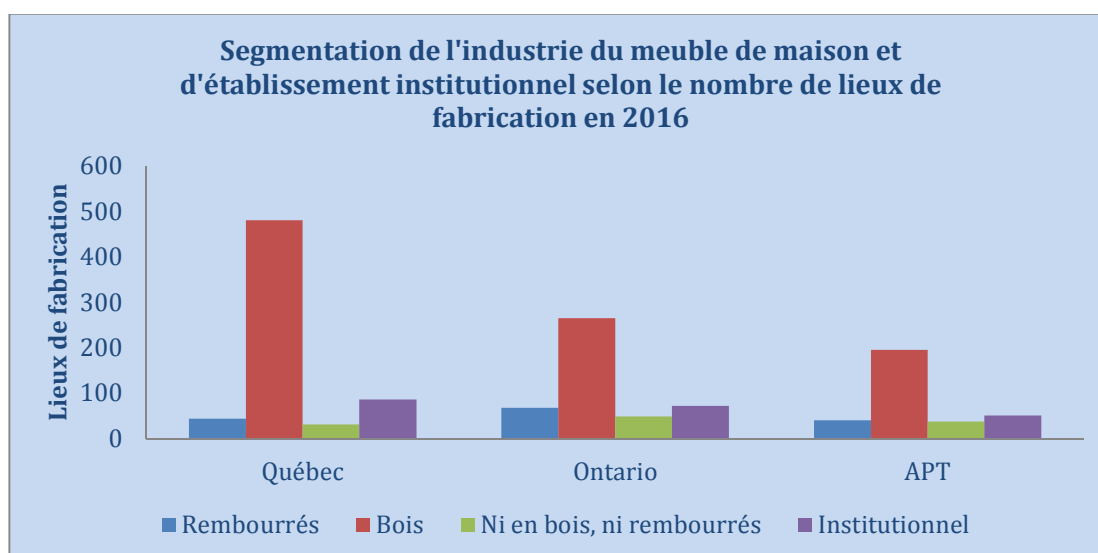


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Le graphique 4.6 présente la segmentation de l'industrie du meuble de maison et d'établissement institutionnel selon le nombre de lieux de fabrication en 2016. Il n'est pas étonnant que le Québec, l'Ontario et les APT soient reconnus pour la qualité des meubles en bois qui s'y fabriquent. Les lieux de fabrication de meubles en bois excédant largement ceux des autres matériaux. Le graphique 4.7 reprend les mêmes données pour le Québec uniquement. On y observe que 75 % des lieux de fabrication sont dédiés aux meubles en bois.

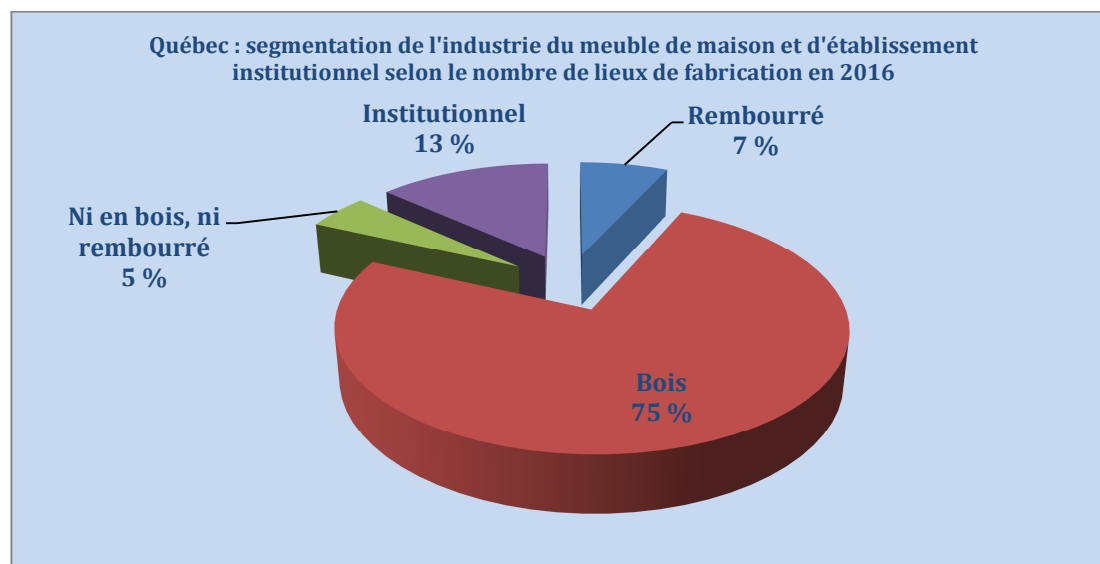
Graphique 4.6



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Graphique 4.7



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Le tableau 4.1 présente quelques grands acteurs québécois de l'industrie du meuble de maison et d'établissement institutionnel au Québec. On y observe notamment que Canadel et Industries de la Rive-Sud comptent respectivement 625 et 710 employés.

Tableau 4.1 : Quelques grands acteurs de l'industrie du meuble de maison et d'établissement institutionnel au Québec en 2017

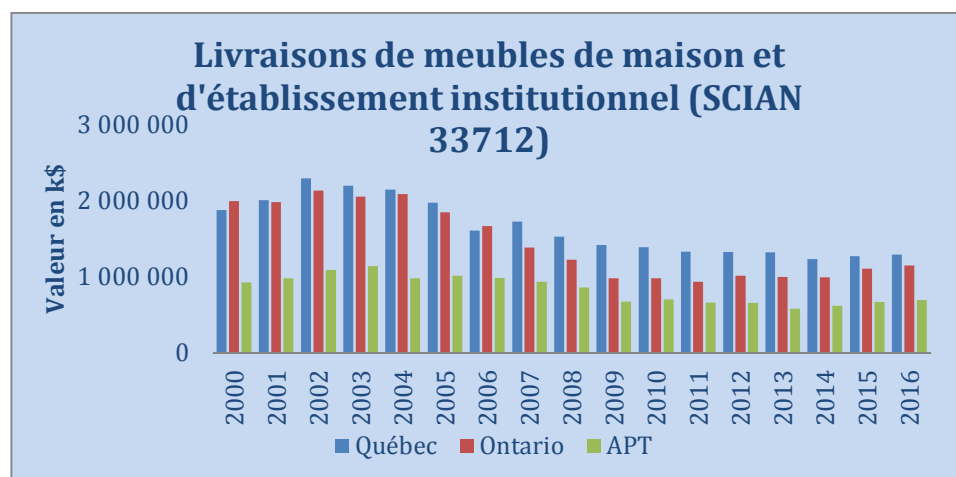
Nom de l'entreprise	Nombre d'employés	Types de produits
Ameublement El Ran Itée.	425	Meubles rembourrés (salon)
Ébénisterie Beaubois Itée.	300	Meubles sur commande, produits architecturaux en bois, mobilier de laboratoire
Groupe Bermex et ses filiales (Bertanie, Dinec, Midi, Shermag, Dezmo, Liinz)	300	Meubles de chambre à coucher, de salon, de salle à manger, audio-vidéo, meubles rembourrés et autres
Industries de la Rive-Sud Itée.	710	Meubles de chambre à coucher adulte et enfant, de bureau, audio-vidéo et de rangement
Meubles Canadel inc.	625	Meubles de salle à manger
Meuble idéal Itée.	140	Meubles de chambre à coucher
Polybois inc.	75	Meubles sur commande pour établissements commerciaux ou de services

Source : Répertoire ICRIQ.

Livraisons

Les livraisons manufacturières québécoises du secteur des meubles de maison et d'établissement institutionnel sont passées d'un sommet de 2,3 G\$ en 2002 à un creux de 1,2 G\$ en 2014, pour finalement remonter à 1,3 G\$ en 2016, soit une décroissance de 46 %. Au cours de cette période, les livraisons ontariennes et celles des APT ont connu une évolution similaire. Le graphique 4.8 présente l'évolution des livraisons de cette industrie au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada. On observe que la valeur des livraisons dans toutes les régions canadiennes a fortement régressé au cours de la première décennie du siècle.

Graphique 4.8

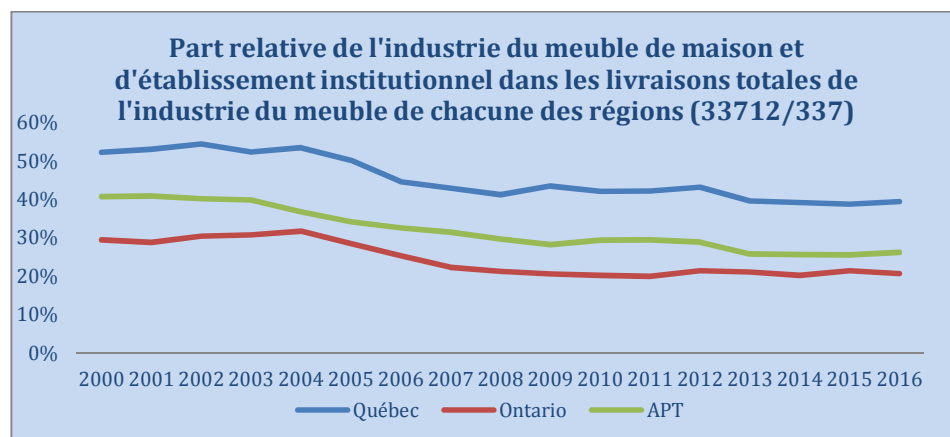


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Le graphique 4.9 montre que le secteur de la fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel est depuis longtemps le secteur phare de la fabrication de meubles au Québec et qu'il y occupe une place plus importante que ne le font ses homologues dans les autres régions canadiennes. Loin du sommet de 54 % atteint en 2002, ce secteur représentait 39 % des livraisons québécoises de meubles en 2016.

Graphique 4.9

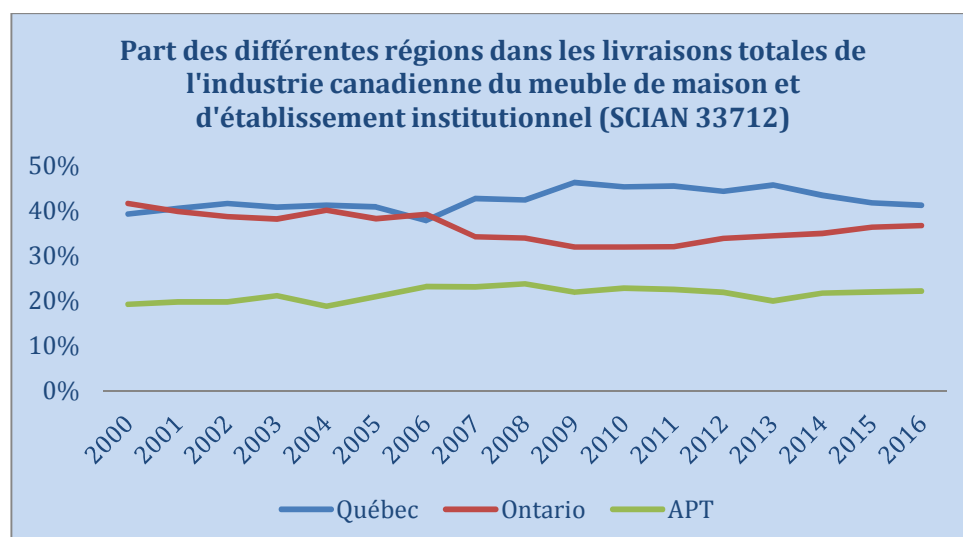


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Comme le montre le graphique 4.10, de toutes les régions canadiennes, c'est le Québec qui affiche habituellement les livraisons de meubles de maison et d'établissement institutionnel les plus importantes. Cependant, l'Ontario semble en voie de combler son retard sur le Québec.

Graphique 4.10



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Commerce international

La valeur des exportations québécoises de meubles de maison et d'établissement institutionnel s'élevait à 453,6 M\$ en 2016. Comme le montre le tableau 4.2, les États-Unis recueillaient alors 95 % des exportations québécoises.

Tableau 4.2 – Principales destinations des exportations de meubles de maison et d'établissement institutionnel en 2016 (SCIAN 33712)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
États-Unis	430 509 973	94,90 %	États-Unis	829 532 952	94,72 %
Royaume-Uni	3 717 544	0,82 %	Rép. pop. de Chine	7 526 722	0,86 %
Rép. pop. de Chine	1 992 824	0,44 %	Royaume-Uni	6 331 932	0,72 %
Suède	1 950 418	0,43 %	Allemagne	2 595 071	0,30 %
Pays-Bas	1 483 286	0,33 %	Pays-Bas	1 738 324	0,20 %

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Pour leur part, les importations québécoises de meubles de maison et d'établissement institutionnel ont atteint 631,5 M\$ en 2016, soit une hausse totale de 144 % depuis 2002, alors qu'elles se situaient à 258,9 M\$. Comme le montre le tableau 4.3, plus de 51 % des importations québécoises provenaient de la Chine en 2016. Venaient ensuite dans l'ordre les importations des pays suivants : la Pologne (10 %), l'Italie (10 %), le Vietnam (5 %) et les États-Unis (4 %).

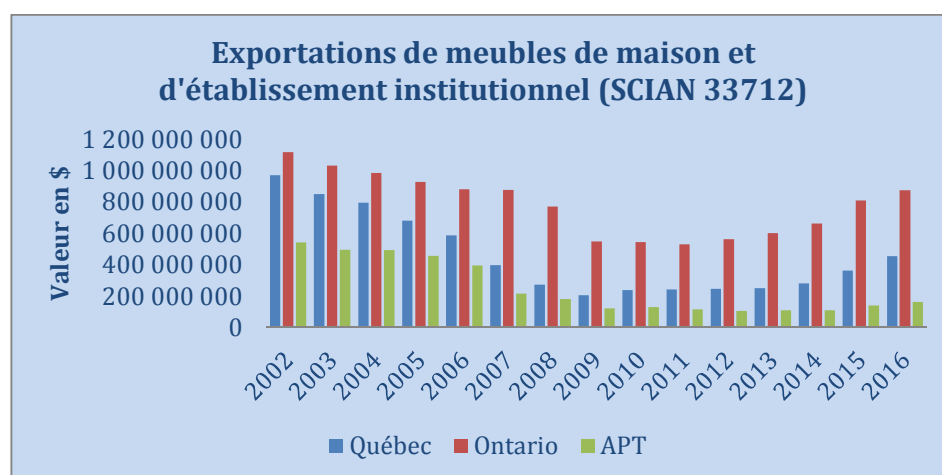
Tableau 4.3 – Principaux pays d'origine des importations de meubles de maison et d'établissement institutionnel (SCIAN 33712)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
Rép. pop. de Chine	322 706 029	51,10 %	Rép. pop. de Chine	788 829 565	45,25 %
Pologne	59 786 722	9,47 %	États-Unis	553 976 595	31,78 %
Italie	57 215 211	9,06 %	Viet-Nam	142 843 398	8,19 %
Viet-Nam	33 317 061	5,28 %	Italie	42 588 644	2,44 %
États-Unis	25 959 107	4,11 %	Mexique	36 580 230	2,10 %

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le graphique 4.11 présente l'évolution des exportations des différentes régions du Canada de 2002 à 2016. On y observe que, depuis 2009, la croissance des exportations du Québec, de l'Ontario et des APT a été respectivement de 120 %, 60 % et 32 %. Toutefois, en 2016, la valeur des exportations québécoises représentait 47 % de ce qu'elle était en 2002, alors que pour l'Ontario la proportion correspondante représentait 78 %.

Graphique 4.11

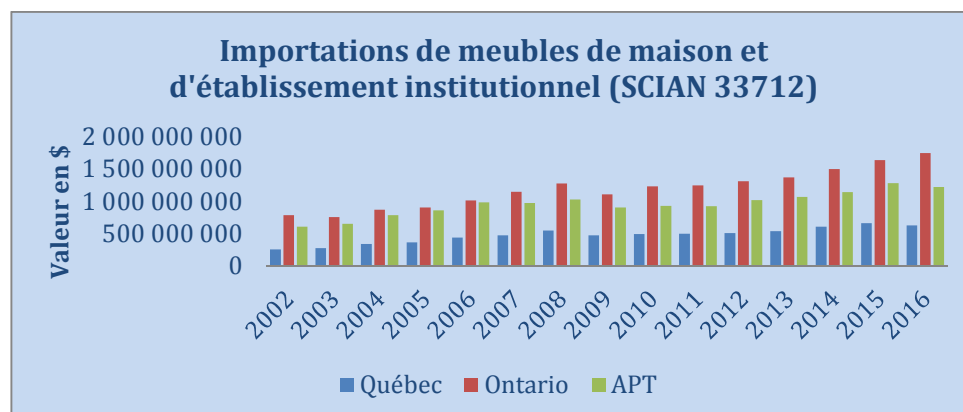


APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le graphique 4.12 expose l'évolution des importations entre 2002 et 2016. On y remarque que la crise économique a entraîné une décroissance du volume des importations en 2009. Toutefois, depuis ce temps, les importations ont repris le chemin de la croissance. Depuis 2002, les importations ont augmenté de 144 % au Québec, celles de l'Ontario de 121 % et celles des APT de 99 %. Il faut souligner que c'est le Québec qui importe le moins de meubles de maison et d'établissement institutionnel.

Graphique 4.12

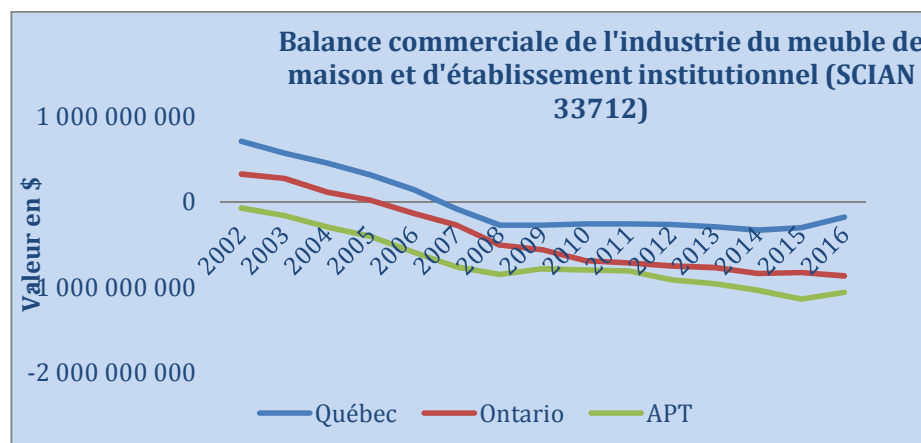


APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Comme le montre clairement le graphique 4.13, la balance commerciale de l'industrie du meuble de maison et d'établissement institutionnel a pris une tournure négative dans toutes les régions canadiennes au cours de la première décennie du siècle. Le Québec est passé d'un surplus de 712,1 M\$ en 2002 à un déficit de 177,9 M\$ en 2016, soit un écart de 890 M\$. Pour l'Ontario et les APT, les données correspondantes sont 1,2 G\$ et 987,3 M\$.

Graphique 4.13



APT : Autres provinces et territoires

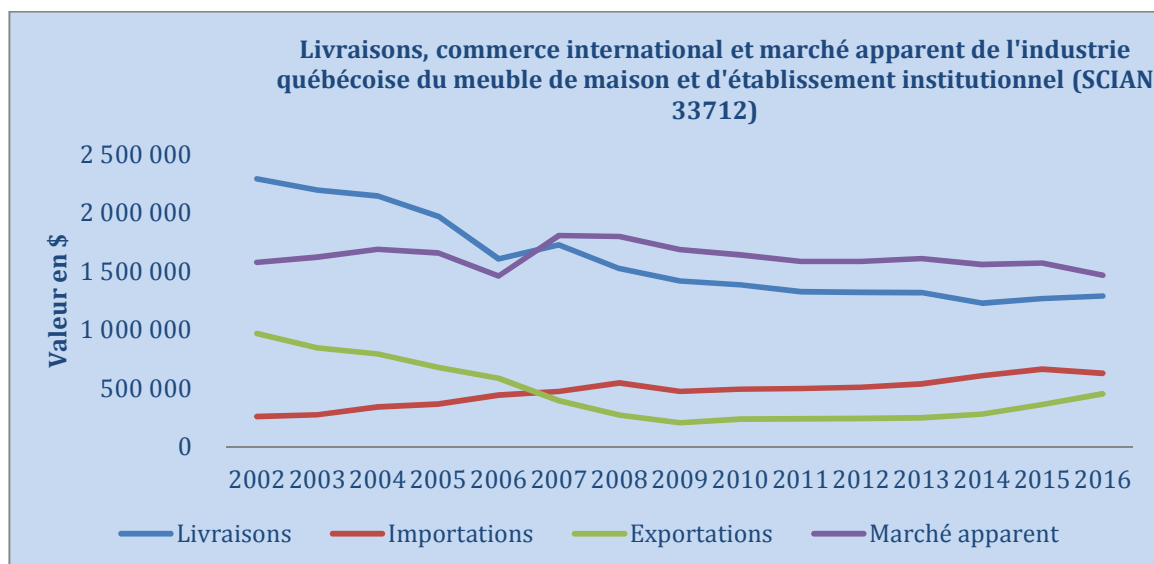
Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Consommation apparente

Les données internationales permettent aussi d'estimer le marché apparent d'un pays ou d'une région, qui correspond à la somme des livraisons et des importations, de laquelle sont soustraites les exportations. Le graphique 4.14 montre que la période 2007-2016 se caractérise par un marché apparent québécois supérieur aux livraisons. Cette particularité indique que la consommation québécoise a été alimentée par la croissance des importations puisqu'une bonne part des livraisons était destinée aux exportations.

En ce qui a trait à la période 2002-2016, on observe une chute des livraisons de 44 %, une décroissance des exportations de 53 %, une augmentation des importations de 144 % et une baisse de la consommation apparente de 7 %.

Graphique 4.14



APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017; Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

SECTION 5 : FABRICATION DE MEUBLES DE BUREAU (SCIAN 3372)

Définition

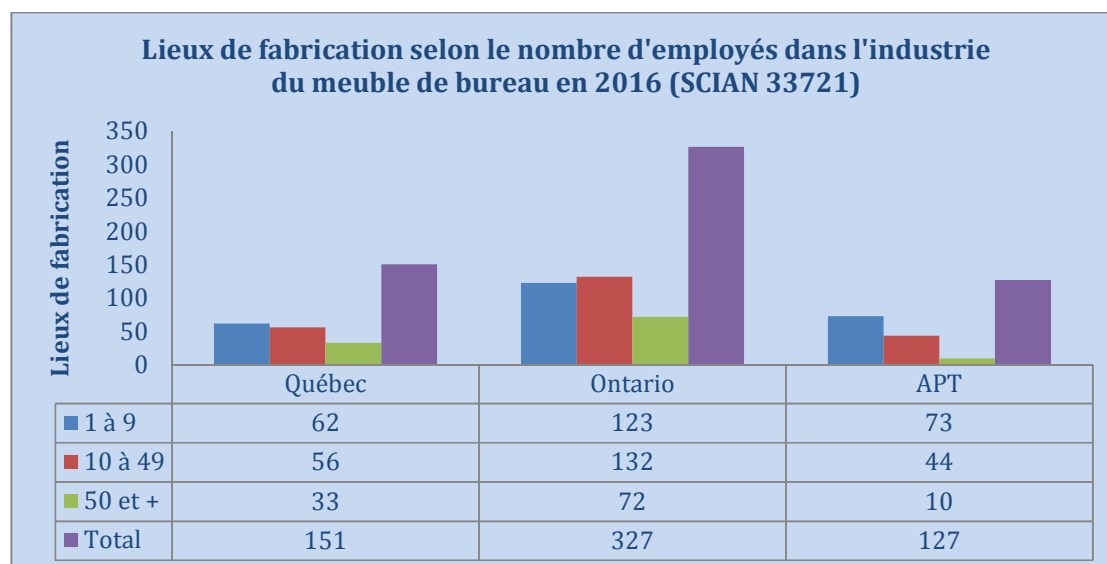
La fabrication de meubles de bureau s'inscrit dans le groupe des fabricants de meubles et de produits connexes, décliné dans le Système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN) sous le code 33721. Les entreprises dont il est question dans cette section sont répertoriées comme suit :

- 33721 : Fabrication de meubles de bureau
- 337213 : Fabrication de meubles de bureau en bois
- 337214 : Fabrication de meubles de bureau sauf en bois
- 337215 : Fabrication de vitrines d'exposition, de cloisons, de rayonnages et de casiers

Taille des entreprises

Comme le montre le graphique 5.1, la structure de l'industrie du meuble de bureau diffère grandement entre l'Ontario et les autres régions canadiennes. Cette province présente un nombre de lieux de fabrication de 10 employés et plus grandement supérieur à celui du Québec et des APT.

Graphique 5.1

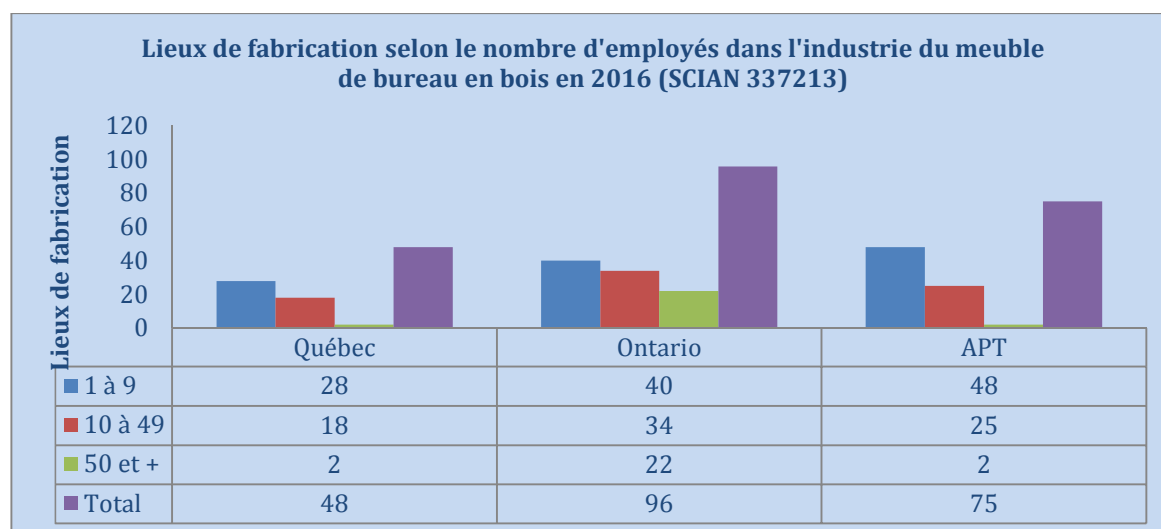


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Les graphiques 5.2, 5.3 et 5.4 discriminent les lieux de fabrication selon le nombre d'employés dans les secteurs de la fabrication de meubles de bureau en bois, de meubles de bureau sauf en bois et de vitrines d'exposition, de cloisons, de rayonnages et de casiers. Sans surprise, on observe que l'Ontario domine toutes les catégories. De plus, on constate que les APT coiffent le Québec pour ce qui est du nombre de lieux de fabrication de meubles de bureau en bois.

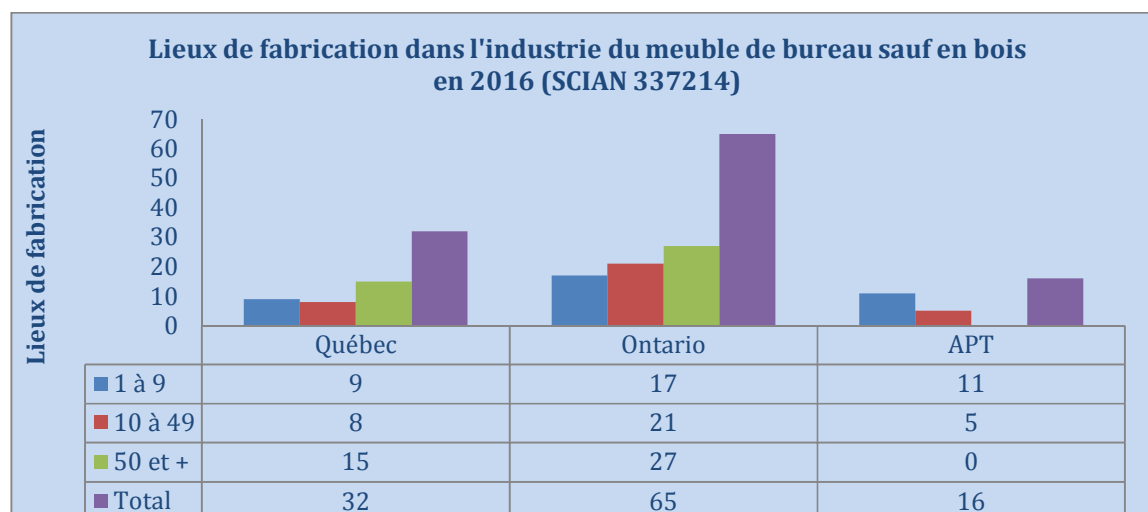
Graphique 5.2



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

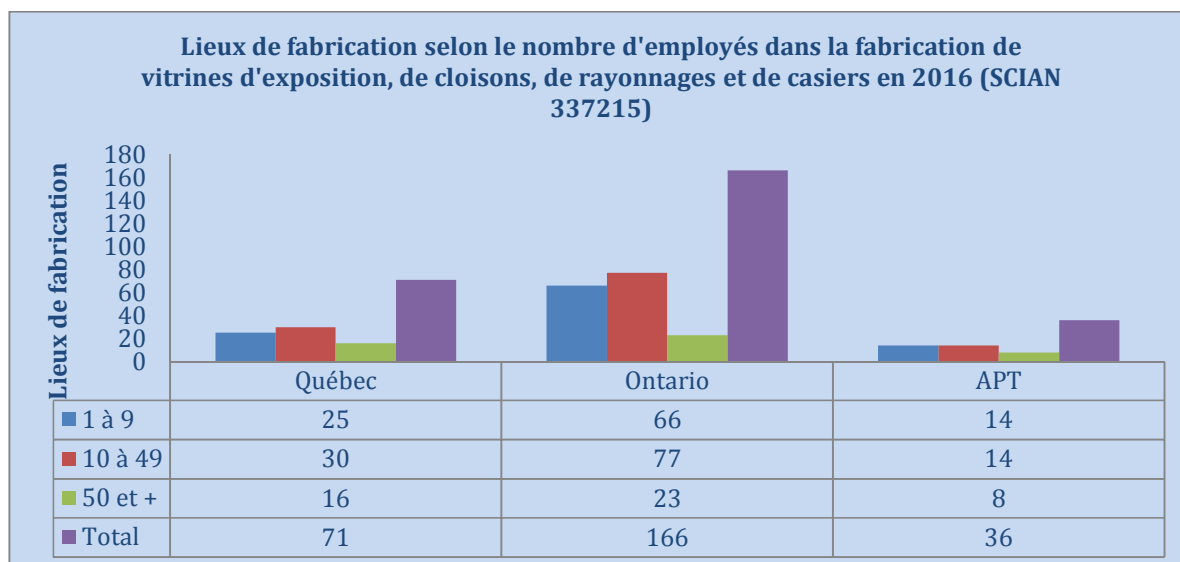
Graphique 5.3



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Graphique 5.4

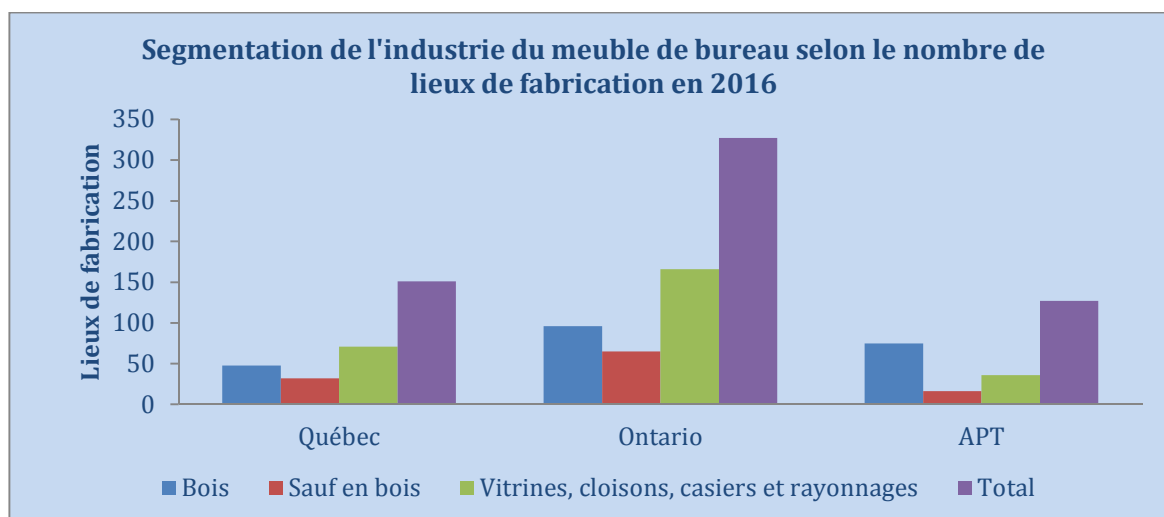


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Le graphique 5.5 présente la segmentation de l'industrie du meuble de bureau selon le nombre de lieux de fabrication en 2016. Le graphique 5.6 reprend les mêmes données pour le Québec uniquement. On y remarque que l'Ontario et le Québec se distinguent particulièrement des APT par un nombre supérieur de lieux de fabrication de vitrines d'exposition, de rayonnages, de cloisons et de casiers.

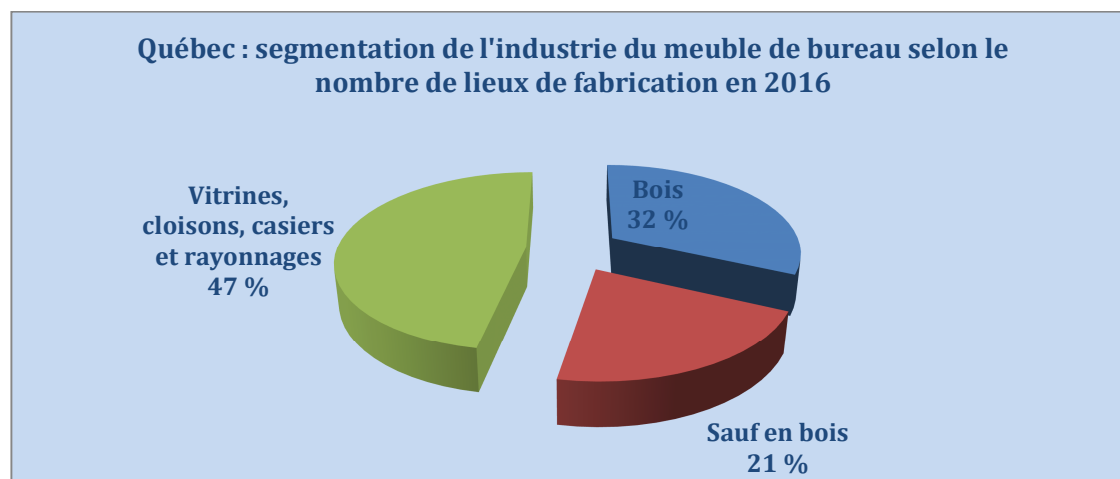
Graphique 5.5



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Graphique 5.6



Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Le tableau 5.1 présente quelques grands acteurs de l'industrie du meuble de bureau au Québec. Artopex, Groupe Lacasse et Teknion, Roy et Breton sont les entreprises phares de ce secteur.

Tableau 5.1 – Quelques grands acteurs de l'industrie du meuble de bureau au Québec en 2017

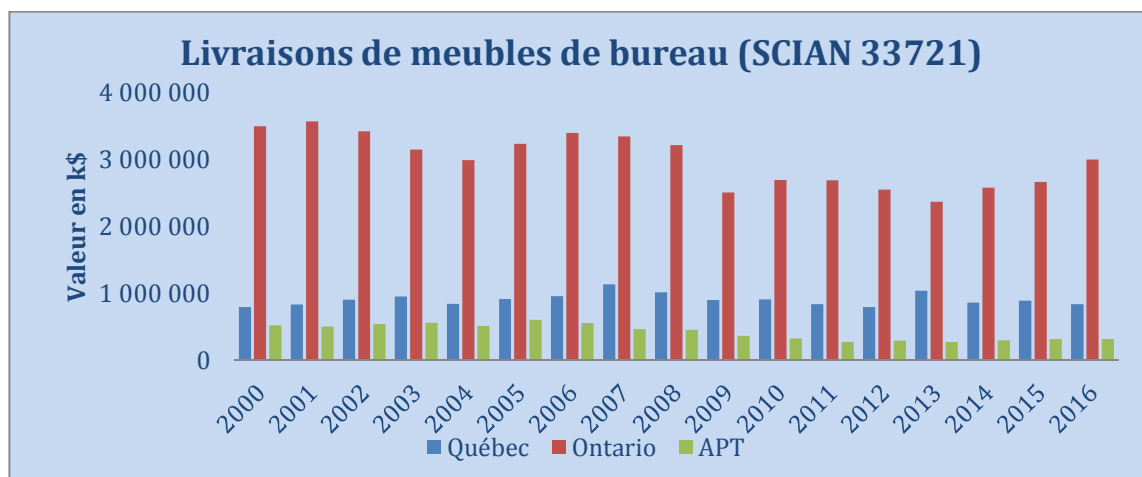
Nom de l'entreprise	Revenus (M\$)	Nombre d'employés
Artopex inc. et ses divisions (Artopex- Plus, Pro-Systèmes APX, Logiflex)	90 à 185	600
Groupe Lacasse inc.	50 à 100	470
Teknion, Roy et Breton inc. (filiale de Teknion)	100 à 250	900

Source : ICRIQ.

Livraisons

Les livraisons manufacturières québécoises du secteur du meuble de bureau ont atteint un sommet de 1,1 G\$ en 2007. Depuis ce temps, à l'image des livraisons de l'Ontario, elles croissent ou diminuent selon les années, sans tendance précise. Le graphique 5.7 présente l'évolution des livraisons de cette industrie au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada de 2002 à 2016. On y observe que la valeur des livraisons de l'Ontario a chuté brusquement en 2009 sous l'effet de la crise économique. En 2016, les livraisons de l'Ontario étaient 14 % inférieures à ce qu'elles étaient en 2000, alors que celles du Québec avaient crû de 6 %.

Graphique 5.7

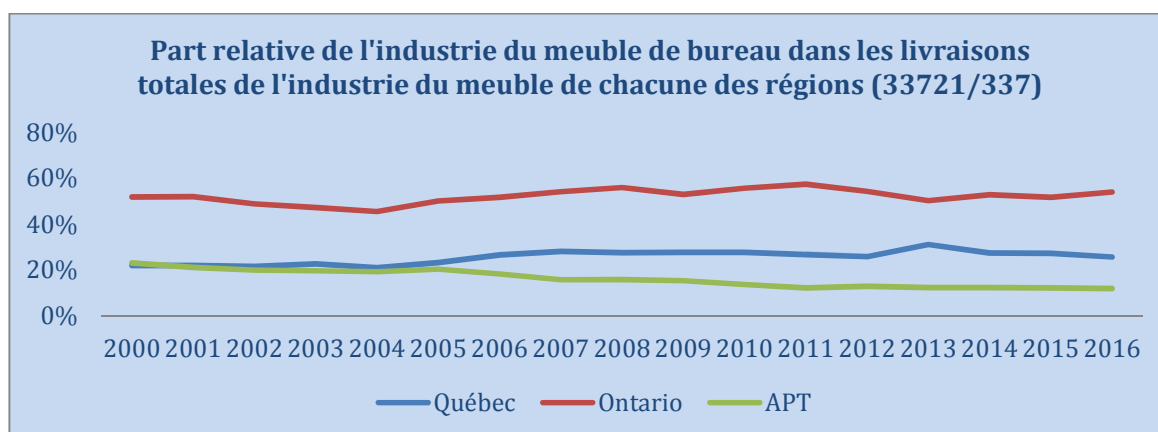


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Le graphique 5.8 montre que le secteur de la fabrication de meubles de bureau est depuis longtemps le secteur phare de la fabrication de meubles en Ontario. Derrière, il occupe une place plus importante au Québec que dans les APT, où il est en baisse. En effet, depuis 2005, au Québec, le secteur de la fabrication de meubles de bureau maintient une part de 25 % à 30 % des livraisons totales de l'industrie québécoise.

Graphique 5.8

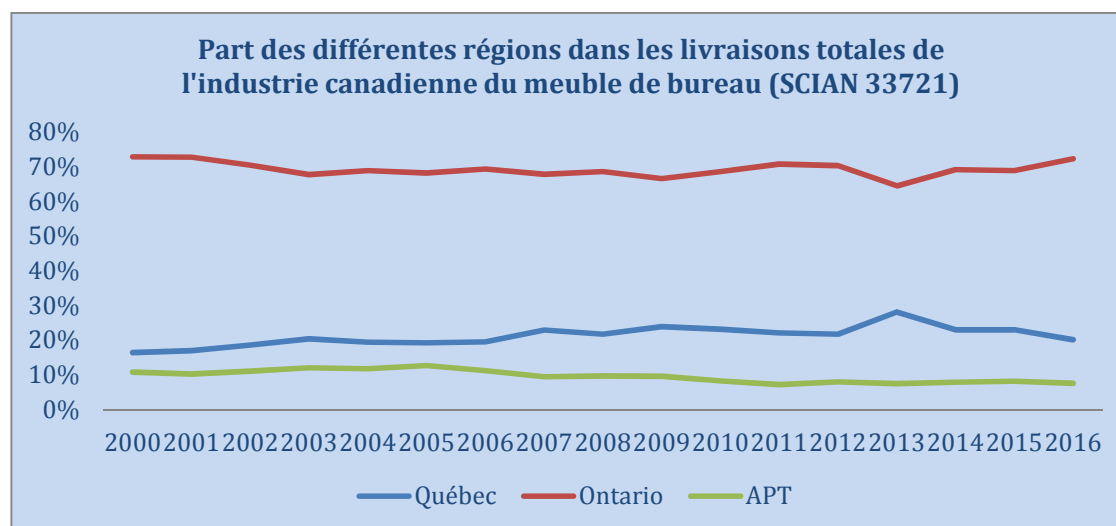


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Comme le montre le graphique 5.9, de toutes les régions canadiennes, c'est de loin l'Ontario qui produit le plus de meubles de bureau. En 2016, l'Ontario livrait 72 % de la production canadienne, le Québec 20 % et les APT 8 %.

Graphique 5.9



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Commerce international

La valeur des exportations québécoises de meubles de bureau s'est élevée à 417,5 M\$ en 2016. Le tableau 5.2 montre que les États-Unis recueillaient alors 96 % de celles-ci.

Tableau 5.2 – Principales destinations des exportations de meubles de bureau en 2016 (SCIAN 33721)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
États-Unis	399 663 116	95,73 %	États-Unis	2 921 386 382	96,41 %
Royaume-Uni	2 441 563	0,58 %	Mexique	25 653 164	0,85 %
Mexique	2 211 615	0,53 %	Rép. pop. de Chine	13 746 222	0,45 %
Guatemala	1 652 283	0,40 %	Japon	8 988 811	0,30 %
Colombie	1 443 314	0,35 %	Royaume-Uni	7 602 815	0,25 %

Source: ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Pour leur part, les importations québécoises de meubles de bureau ont atteint 319,1 M\$ en 2016, soit une hausse totale de 71 % depuis 2002, alors qu'elles se situaient à 186,9 M\$. Le tableau 5.3 montre que près de 32 % des importations québécoises provenaient de la Chine en 2016. Venaient ensuite dans l'ordre les importations des États-Unis (13 %), du Mexique (12 %), de l'Italie (7 %) et d'Allemagne (6%).

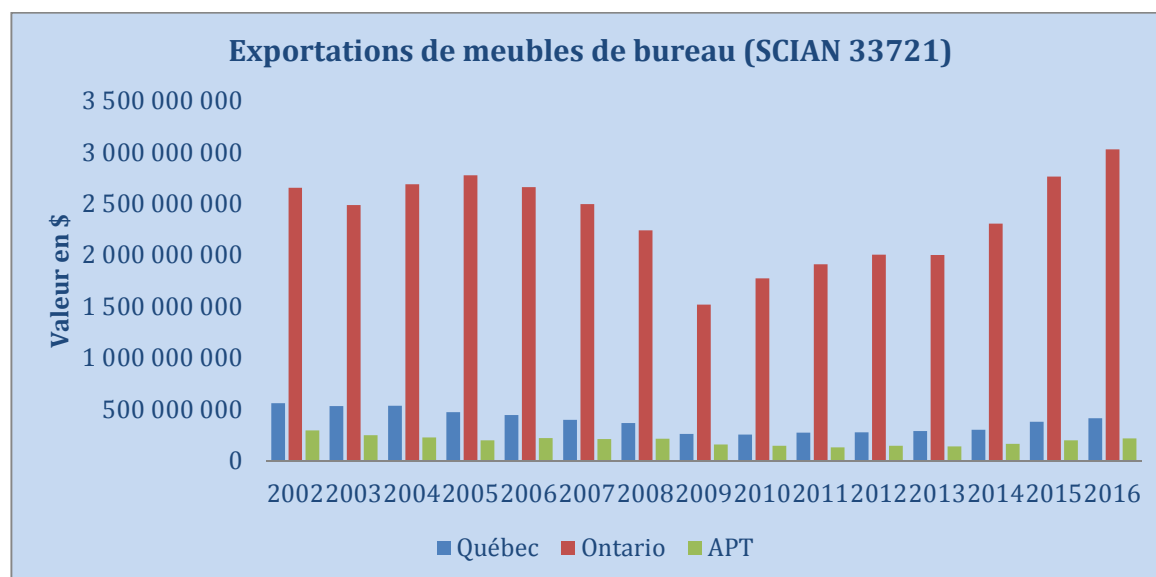
Tableau 5.3 – Principaux pays d'origine des importations de meubles de bureau en 2016 (SCIAN 33721)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
Rép. pop. de Chine	100 997 453	31,65 %	États-Unis	1 101 934 662	42,02 %
États-Unis	39 721 512	12,45 %	Mexique	902 377 663	34,41 %
Mexique	36 757 779	11,52 %	Rép. pop. de Chine	372 364 006	14,20 %
Italie	20 976 350	6,57 %	Italie	44 111 437	1,68 %
Allemagne	18 682 148	5,85 %	Taïwan	40 407 132	1,54 %

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le graphique 5.10 montre l'évolution des exportations des différentes régions du Canada de 2002 à 2016. On observe que, depuis 2009, la croissance des exportations du Québec, de l'Ontario et des APT a été respectivement de 58 %, 99 % et 38 %. Toutefois, la valeur des exportations québécoises en 2016 correspondait à 74 % de ce qu'elle était en 2002, alors que celle de l'Ontario avait progressé de 14 %.

Graphique 5.10

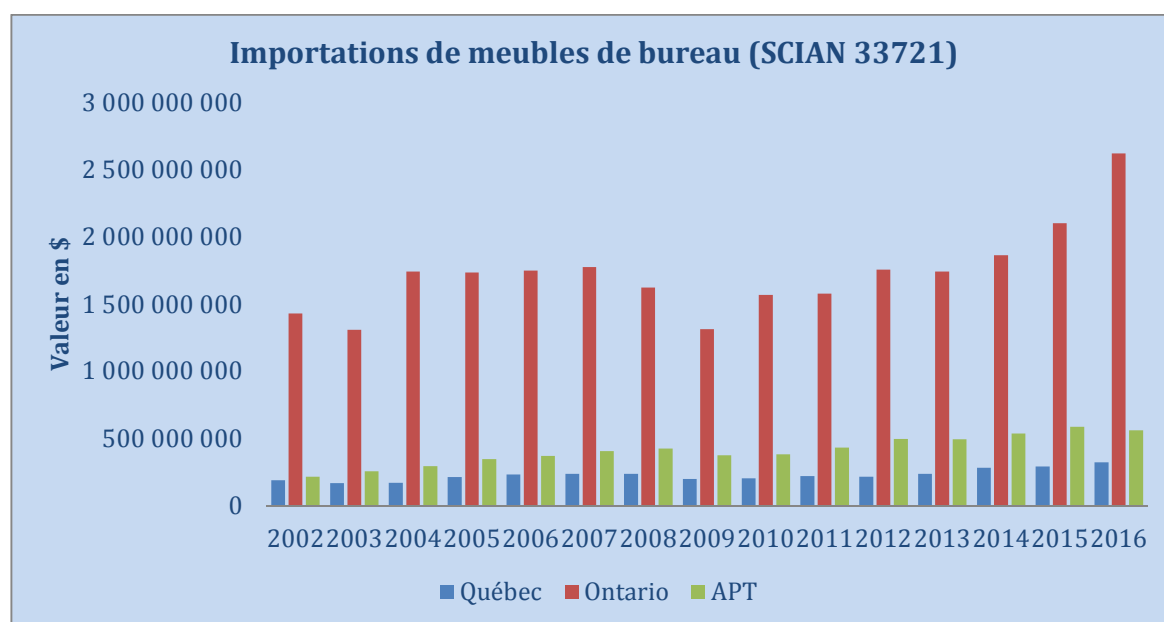


APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le graphique 5.11 expose l'évolution des importations entre 2002 et 2016. On y remarque que la crise économique a entraîné une décroissance du volume des importations en 2009. Toutefois, depuis ce temps, les importations ont repris le chemin de la croissance. Depuis 2002, elles ont augmenté de 71 % au Québec, de 83 % en Ontario et de 163 % dans les APT. Il faut souligner que c'est au Québec que les importations de meubles de bureau sont les plus faibles.

Graphique 5.11

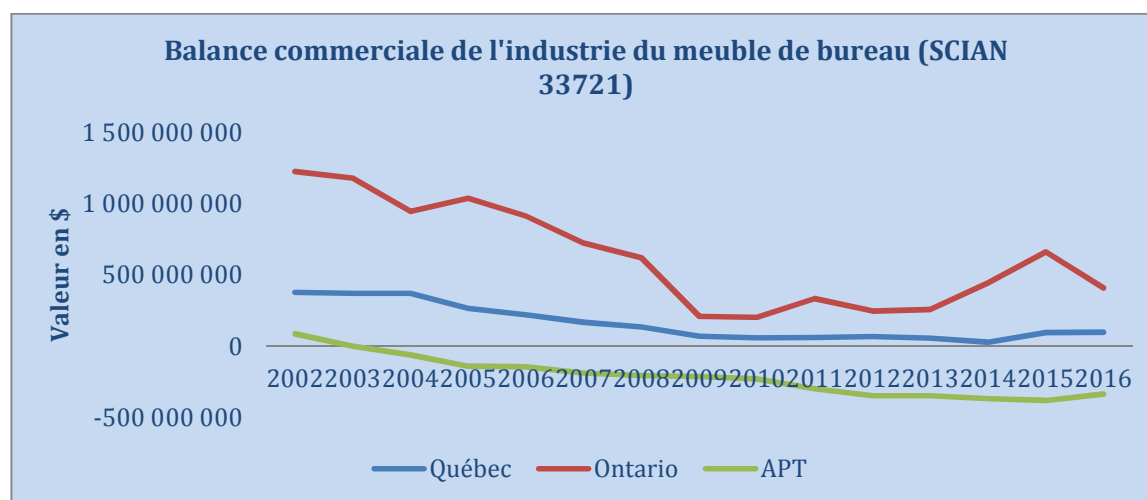


APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Comme le montre clairement le graphique 5.12, la balance commerciale de l'industrie du meuble de bureau a fortement diminué au cours de la première décennie du siècle. Depuis 2009, une stabilisation semble s'être installée. En 2016, par rapport à 2002, les balances commerciales du Québec et de l'Ontario avaient chuté respectivement de 74 % et 67 %.

Graphique 5.12



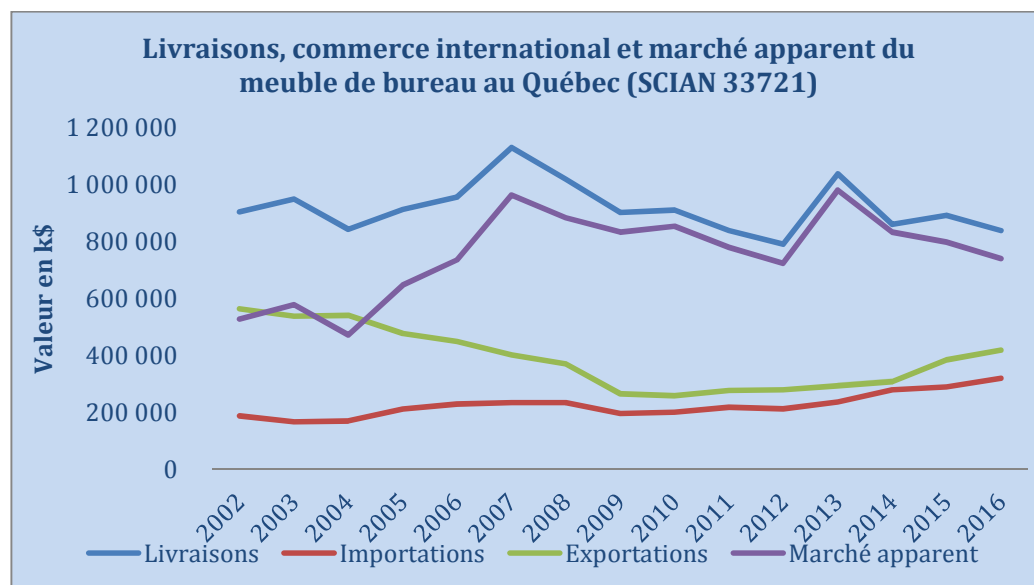
APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Consommation apparente

Les données internationales permettent aussi d'estimer le marché apparent d'un pays ou d'une région, qui correspond à la somme des livraisons et des importations, de laquelle sont soustraites les exportations. Le graphique 5.13 montre que les livraisons québécoises de meubles de bureau ont été supérieures au marché apparent pendant toute la période. Cette particularité indique que la consommation québécoise a été alimentée en bonne partie par la production locale. Il faut demeurer vigilant puisque, ces dernières années, la diminution des livraisons s'est accompagnée d'une hausse des importations et des exportations, ce qui révèle que la consommation locale est de plus en plus alimentée par des produits étrangers. Pour la période 2002-2016, on observe une diminution des livraisons de 7 %, une décroissance des exportations de 26 %, une augmentation des importations de 71 % et une hausse de la consommation apparente de 40 %.

Graphique 5.13



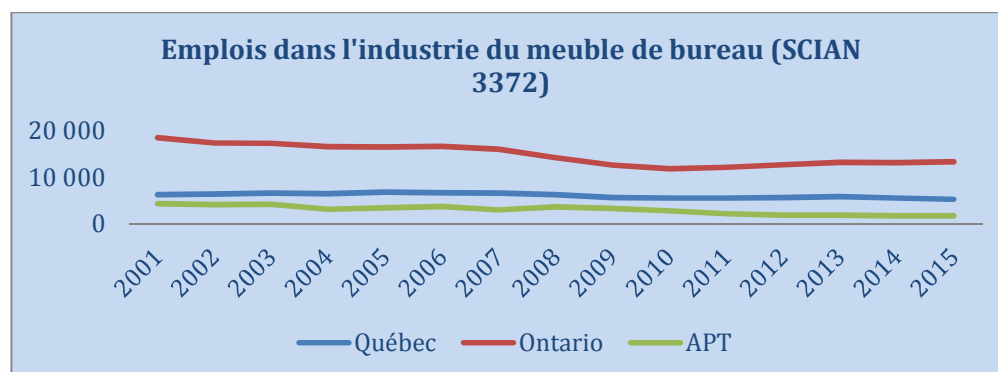
APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017; Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Emplois

Comme présenté au graphique 5.14, à l'instar de plusieurs indicateurs économiques, les emplois ont subi une contraction au cours de la période 2001-2015. Au Québec, l'emploi total dans l'industrie du meuble de bureau est passé de 6 333 à 5 318 travailleurs durant cette période, soit une diminution de 16 %. Cette décroissance est aussi observable dans les APT et en Ontario, qui ont vu leur nombre d'emplois décroître respectivement de 60 % et 28 %. En 2015, le Québec contribuait à 26 % des emplois canadiens, l'Ontario à 65 % et les APT à 9 %.

Graphique 5.14



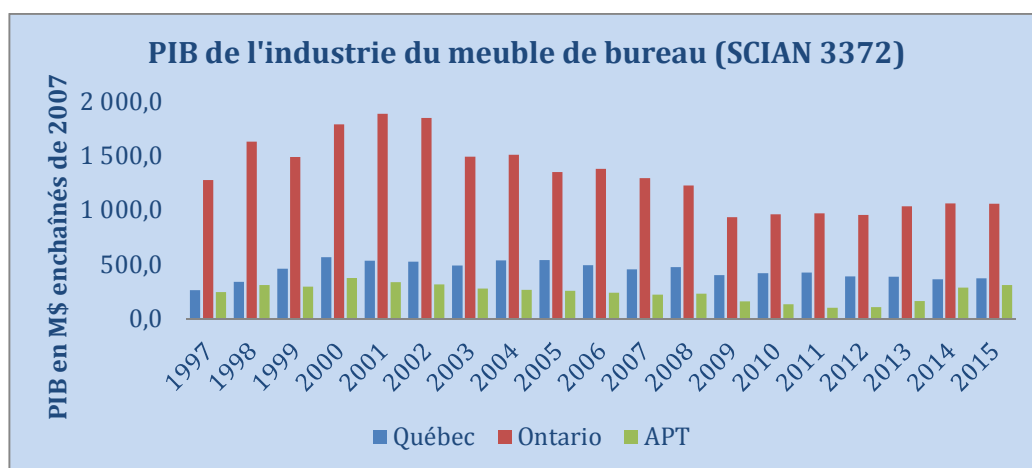
APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). CANSIM, tableaux 281-0024, 281-0027, 281-0030 et 281-0033, mars 2017.

PIB

Le produit intérieur brut (PIB) par industrie, soit la production moins la consommation intermédiaire de biens et services, représente la valeur ajoutée d'une industrie dans un territoire donné. Le graphique 5.15 montre que la valeur ajoutée de la production québécoise de meubles de bureau, tout comme celle de ses homologues canadiennes, est demeurée importante tout au long de la période 1997-2015. Cette valeur ajoutée a bien sûr fléchi considérablement depuis le début du millénaire, mais elle semble s'être stabilisée depuis 2009. L'industrie du meuble de bureau a permis de garder au Québec 374,0 M\$ en salaires et profits en 2015. Les données correspondantes pour l'Ontario et les APT sont respectivement 1,1 G\$ et 308,5 M\$. Cette industrie a donc contribué à la richesse canadienne à hauteur de plus de 1,7 G\$ en 2015.

Graphique 5.15



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Produit intérieur brut provincial par industrie et Produit intérieur brut par industrie - national (mensuel), Provinces : 15-203-X, CANSIM, tableau 379-0030. Canada : 15-001-X, CANSIM, tableaux 379-0029 et 379-0031, novembre 2016.

Retombées économiques

À la demande du MÉSI, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a utilisé le modèle intersectoriel du Québec (MISQ) afin d'évaluer les retombées économiques, pour le Québec, du secteur de la fabrication de meubles de bureau (SCIAN 3372) en 2015. Dans le tableau 5.4, on observe des retombées de 7 045 emplois directs et indirects, près de 532 M\$ en valeur ajoutée, des revenus fiscaux de près de 38 M\$ et des revenus parafiscaux supérieurs à 65 M\$ (annexe 2).

Tableau 5.4 – Québec : retombées économiques de l'industrie du meuble de bureau en 2015 (SCIAN 3372)

Emplois	7 045
Valeur ajoutée	531 742 000 \$
Revenus fiscaux	37 898 000 \$
Revenus parafiscaux	65 424 000 \$

Source : Institut de la statistique du Québec.

Référence : 20151125-1-2,-2011B-2015B (2015B).

Statistique Canada. Tableau 301-0008 – Statistiques principales pour les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuelles.

SECTION 6 : FABRICATION D'AUTRES PRODUITS CONNEXES AUX MEUBLES (SCIAN 3379)

Définition

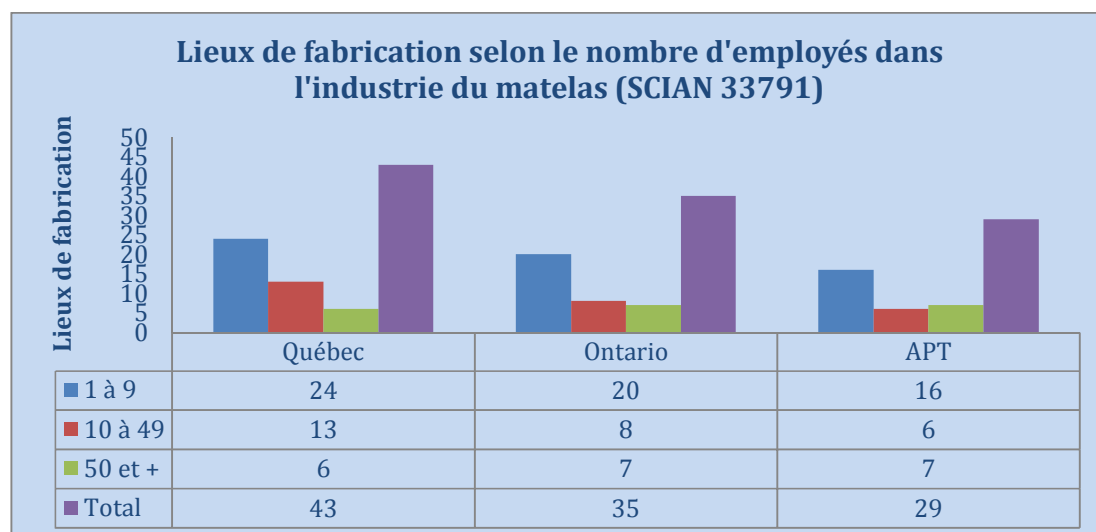
La fabrication d'autres produits connexes aux meubles est déclinée dans le Système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN) sous le code 3379. Les entreprises dont il est question dans cette section sont répertoriées comme suit :

- 3379 : Fabrication d'autres produits connexes aux meubles
- 33791 : Fabrication de matelas
- 33792 : Fabrication de stores et de persiennes

Taille des entreprises

Comme le montrent les graphiques 6.1 et 6.2, la structure de l'industrie des produits connexes aux meubles est à peu près similaire dans toutes les régions canadiennes : de nombreux lieux de fabrication de petite taille composent avec quelques lieux de fabrication de grande taille. Les lieux de fabrication de 10 à 49 employés occupent une place mitoyenne. C'est au Québec que l'on trouve le plus de lieux de fabrication de matelas alors que l'Ontario compte le plus de lieux de fabrication de stores et de persiennes.

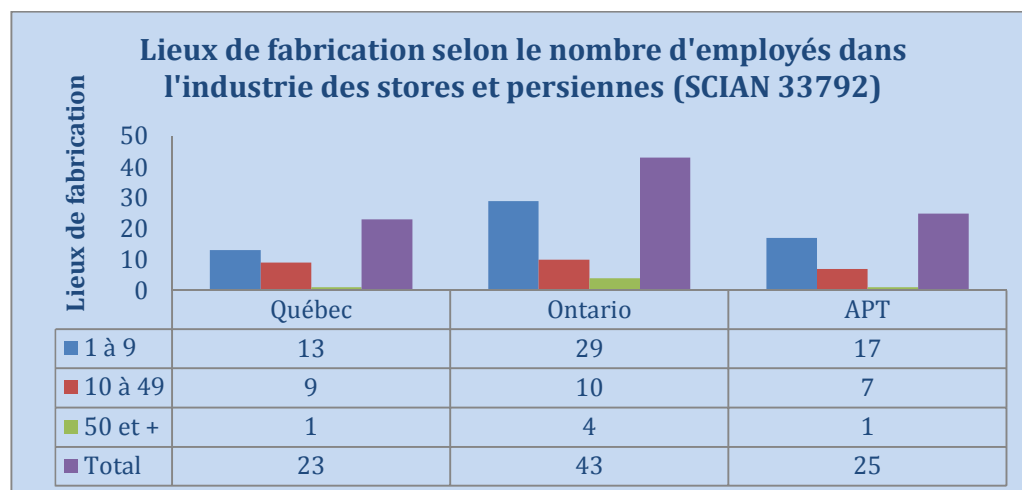
Graphique 6.1



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Graphique 6.2



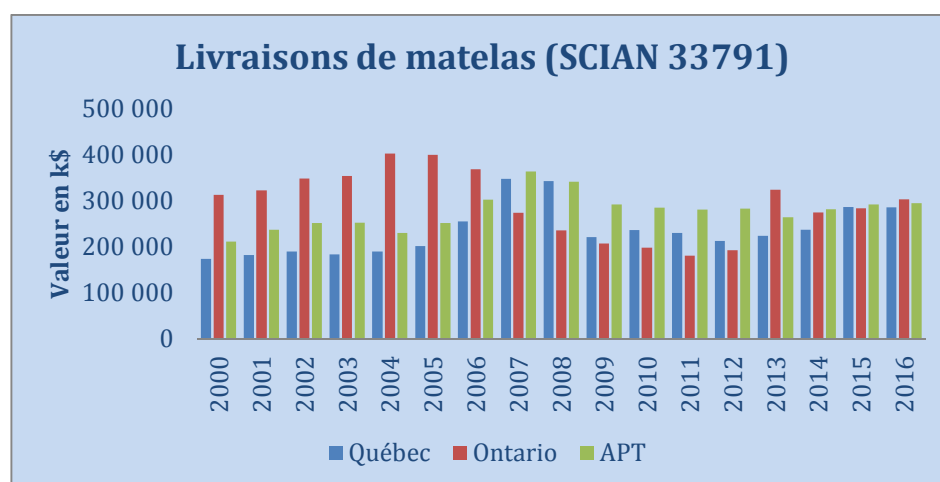
APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

Livraisons

Comme le montre le graphique 6.3, au Québec, les livraisons de matelas ont crû de façon constante dans l'intervalle 2000-2007. Elles se sont ensuite contractées jusqu'à un creux de 213,6 M\$ en 2012 pour ensuite remonter à 286,5 M\$ en 2016. Les livraisons ontariennes et des APT ont suivi une trajectoire relativement similaire à celle du Québec entre 2000 et 2016. En 2016, les livraisons de matelas du Québec, de l'Ontario et des APT sont demeurées respectivement inférieures de 18 %, 25 % et 19 % aux sommets atteints depuis le début du siècle.

Graphique 6.3

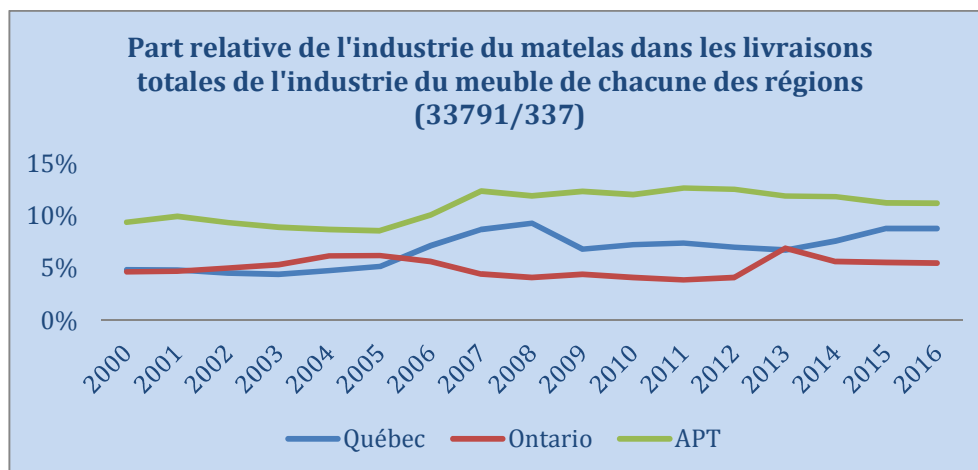


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Le graphique 6.4 indique que l'industrie du matelas, depuis le début du siècle, occupe une part des livraisons totales de meubles variant de 9 % à 13 % dans les APT, de 5 % à 9 % au Québec et de 4 % à 7 % en Ontario.

Graphique 6.4

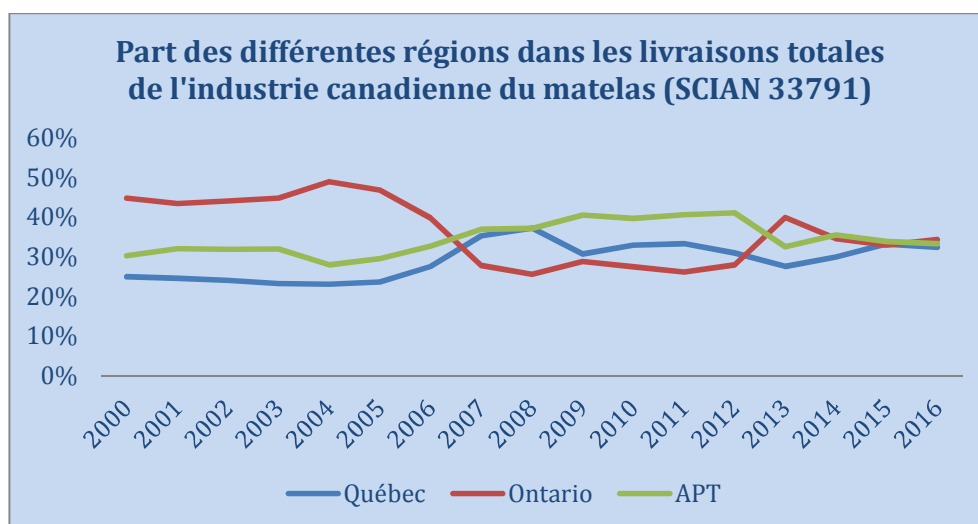


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Le graphique 6.5 montre que, depuis 2007, les trois régions canadiennes, sans tendance claire toutefois, contribuent de façon à peu près égale à la production canadienne de matelas.

Graphique 6.5

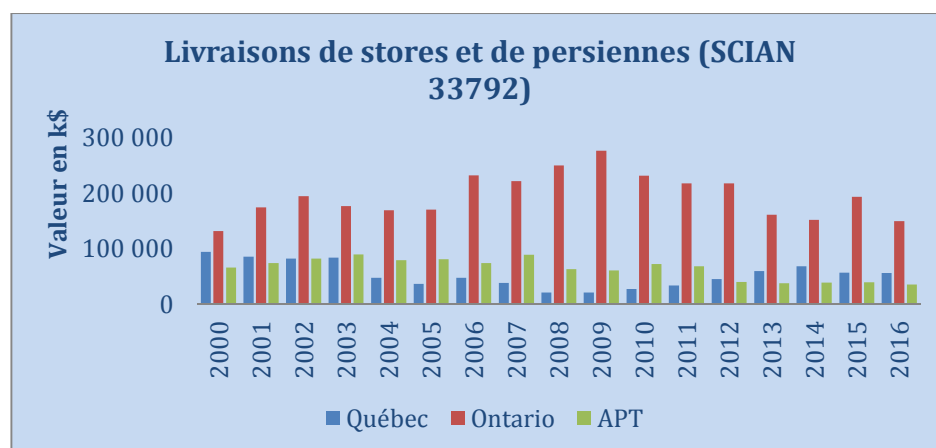


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017

Comme illustré au graphique 6.6, les livraisons de stores et de persiennes se font principalement en Ontario. Celles du Québec ont atteint 56,7 M\$ en 2016, soit 40 % de moins qu'en 2000.

Graphique 6.6

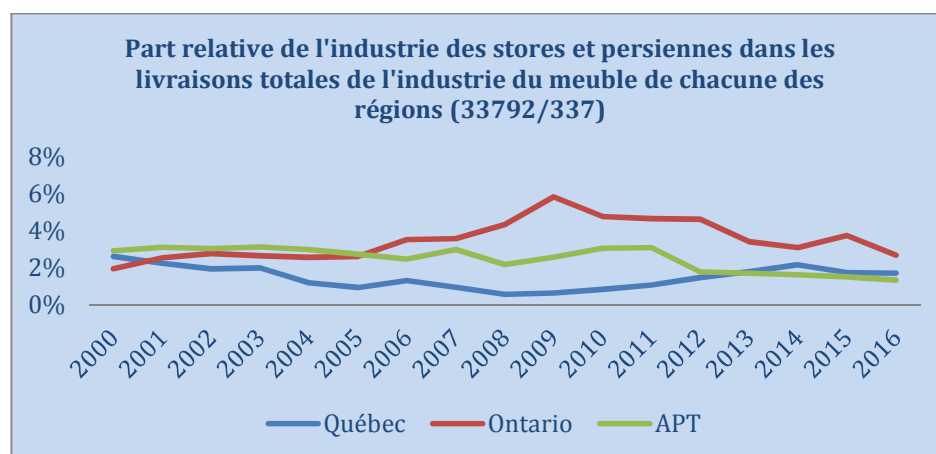


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Comme le montre clairement le graphique 6.7, les livraisons de stores et de persiennes représentent une part modeste des livraisons totales de meubles de chacune des régions. Au Québec, elles atteignaient un sommet de 3 % des livraisons totales de l'industrie québécoise du meuble en 2000.

Graphique 6.7

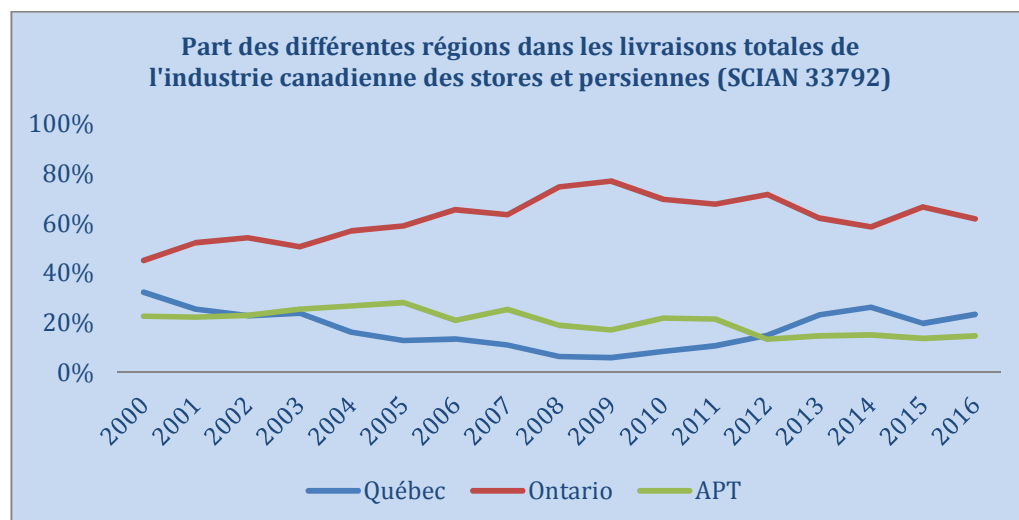


APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Le graphique 6.8 illustre hors de tout doute la prédominance de l'Ontario dans la fabrication canadienne de stores et de persiennes. En 2016, 62 % de la production canadienne de stores et de persiennes était fabriquée en Ontario, 23 % au Québec et 15 % dans les APT.

Graphique 6.8



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Commerce international

La valeur des exportations québécoises de matelas s'élevait à 35,2 M\$ en 2016. En constante progression, ces exportations ont crû de 517 % depuis 2007. Comme le montre le tableau 6.1, les États-Unis, notre principal partenaire économique, recueillaient 98 % des exportations québécoises de matelas en 2016.

Tableau 6.1 – Principales destinations des exportations de matelas en 2016 (SCIAN 33791)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
États-Unis	34 508 410	98,16 %	États-Unis	8 673 502	74,75 %
Jordanie	159 635	0,45 %	Pays-Bas	1 509 603	13,01 %
Japon	118 965	0,34 %	Jamaïque	527 274	4,54 %
France	84 301	0,24 %	Sainte-Lucie	241 158	2,08 %
Mexique	55 538	0,16 %	Hong-Kong	137 062	1,18 %

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Pour leur part, les importations québécoises de matelas ont atteint 30,8 M\$ en 2016, soit une hausse totale de 1 205 % depuis 2002. Comme le montre le tableau 6.2, en 2016, plus de 48 % des importations québécoises de matelas provenaient de la Chine alors que le Mexique (33 %) et les États-Unis (10 %) étaient aussi d'importants fournisseurs.

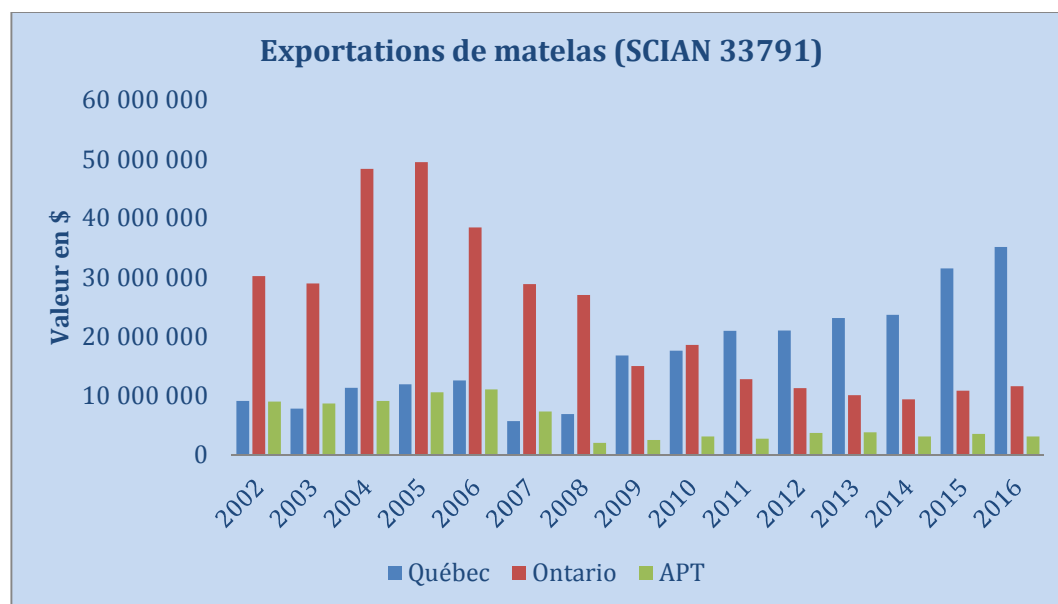
Tableau 6.2 – Principaux pays d'origine des importations de matelas (SCIAN 33791)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
Rép. pop. de Chine	14 898 513	48,33 %	États-Unis	68 760 965	72,55 %
Mexique	10 280 376	33,35 %	Rép. pop. de Chine	13 536 328	14,28 %
États-Unis	3 041 292	9,86 %	Mexique	9 868 722	10,41 %
Kampuchea dém.	1 155 593	3,75 %	Royaume-Uni	672 770	0,71 %
Italie	1 005 567	3,26 %	Italie	543 333	0,57 %

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le graphique 6.10 montre l'évolution des exportations de matelas des différentes régions du Canada de 2002 à 2016. On observe que, depuis 2009, la croissance des exportations du Québec a été constante et dominante comparativement à celle de l'Ontario et des APT.

Graphique 6.10

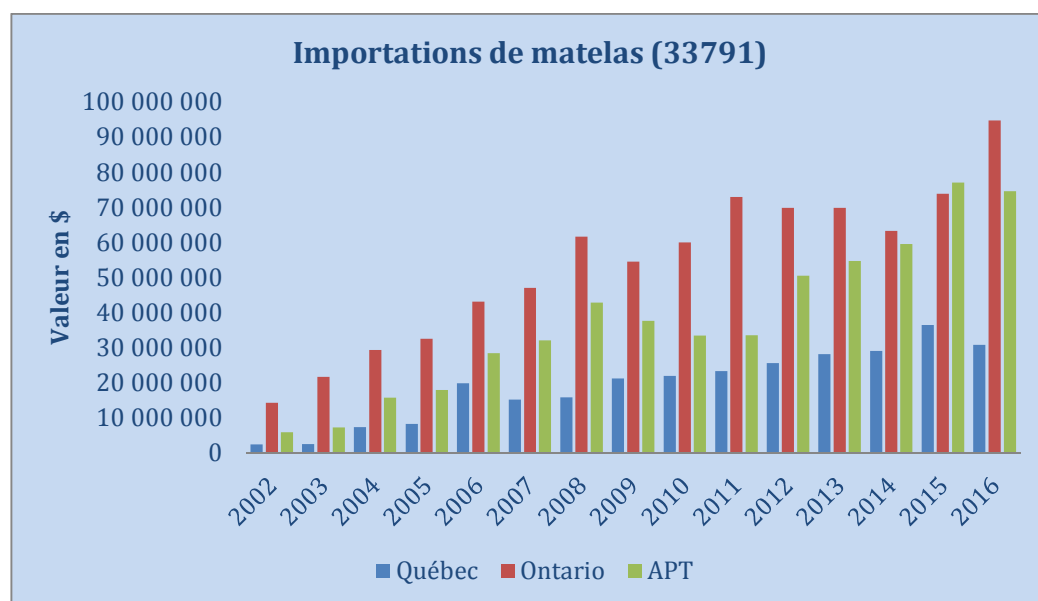


APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le graphique 6.11 expose l'évolution des importations de matelas entre 2002 et 2016. Il s'en dégage une tendance claire à la croissance des importations dans chacune des régions. Depuis 2002, les importations ont augmenté de 1 205 % au Québec, celles de l'Ontario de 564 % et celles des APT de 1 174 %. Il faut souligner que, pendant toute la période, c'est le Québec qui a importé le moins de matelas.

Graphique 6.11

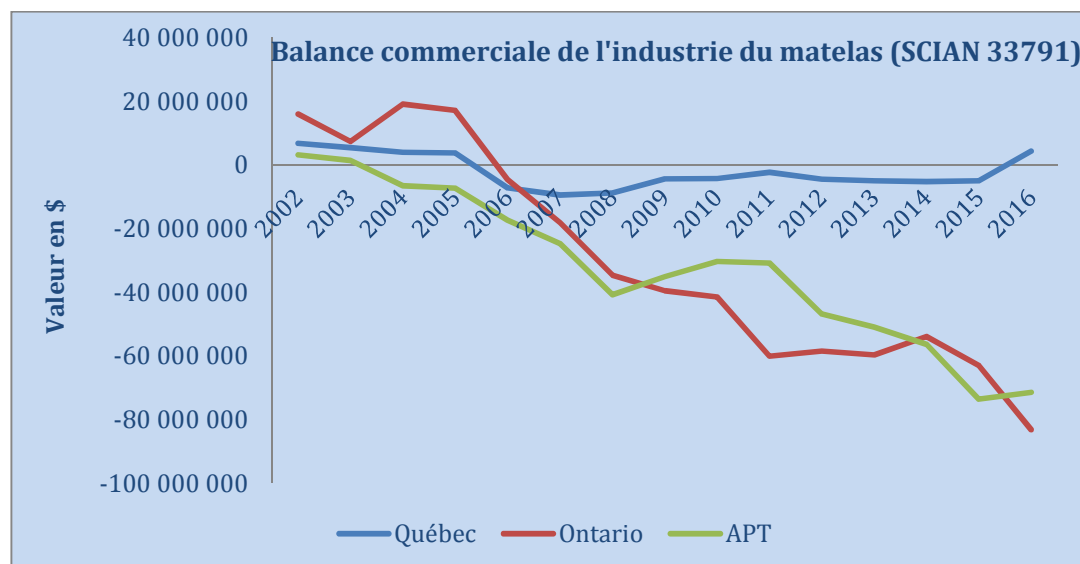


APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Comme le montre clairement le graphique 6.12, la balance commerciale de l'industrie du matelas a pris une tournure négative dans toutes les régions canadiennes au cours de la première décennie du siècle et s'est accentuée sauf au Québec, qui a même enregistré un léger surplus de 4,3 M\$ en 2016.

Graphique 6.12



APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le tableau 6.3 expose les principales destinations des exportations de stores et de persiennes du Québec et de l'Ontario. Sans surprise, on observe que les États-Unis recueillaient 98 % des exportations québécoises en 2016.

Tableau 6.3 – Principales destinations des exportations de stores et de persiennes en 2016 (SCIAN 33792)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
États-Unis	10 526 884	98,01 %	États-Unis	12 665 688	99,27 %
Thaïlande	130 140	1,21 %	Mexique	19 700	0,15 %
Chili	20 760	0,19 %	Trinité-Tobago	15 333	0,12 %
Royaume-Uni	15 415	0,14 %	Colombie	8 627	0,07 %
Pays-Bas	14 190	0,13 %	Panama	7 505	0,06 %

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le tableau 6.4 montre que c'est la Chine qui constituait la source principale des importations de stores et de persiennes du Québec en représentant 58 % des importations du secteur en 2016. On note par ailleurs que les États-Unis sont le principal fournisseur du marché ontarien.

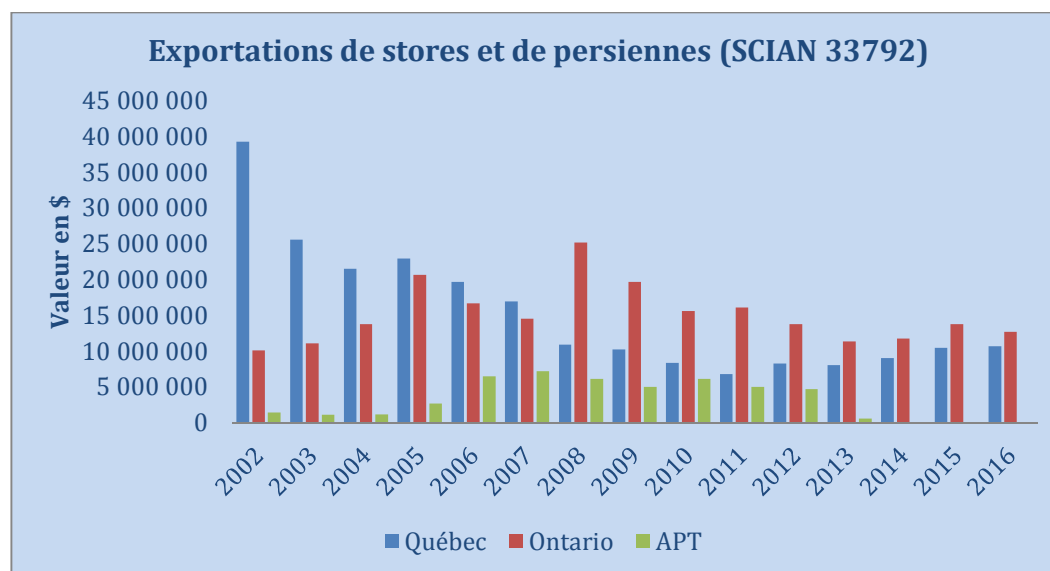
Tableau 6.4 – Principaux pays d'origine des importations de stores et de persiennes en 2016 (SCIAN 33792)

Québec			Ontario		
Pays	\$	%	Pays	\$	%
Rép. pop. de Chine	15 268 221	58,15 %	États-Unis	40 502 451	50,25 %
Taiwan	4 290 254	16,34 %	Rép. pop. de Chine	27 411 254	34,01 %
Kampuchea dém.	1 949 069	7,42 %	Taiwan	4 031 776	5,00 %
États-Unis	1 447 050	5,51 %	Mexique	3 685 550	4,57 %
Pologne	930 340	3,54 %	Thaïlande	758 363	0,94 %

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le graphique 6.13 présente l'évolution des exportations de stores et de persiennes des différentes régions du Canada de 2002 à 2016. On y observe une chute marquée des exportations du Québec depuis 2002. En 2016, elles représentaient 27 % de leur sommet de 2002.

Graphique 6.13

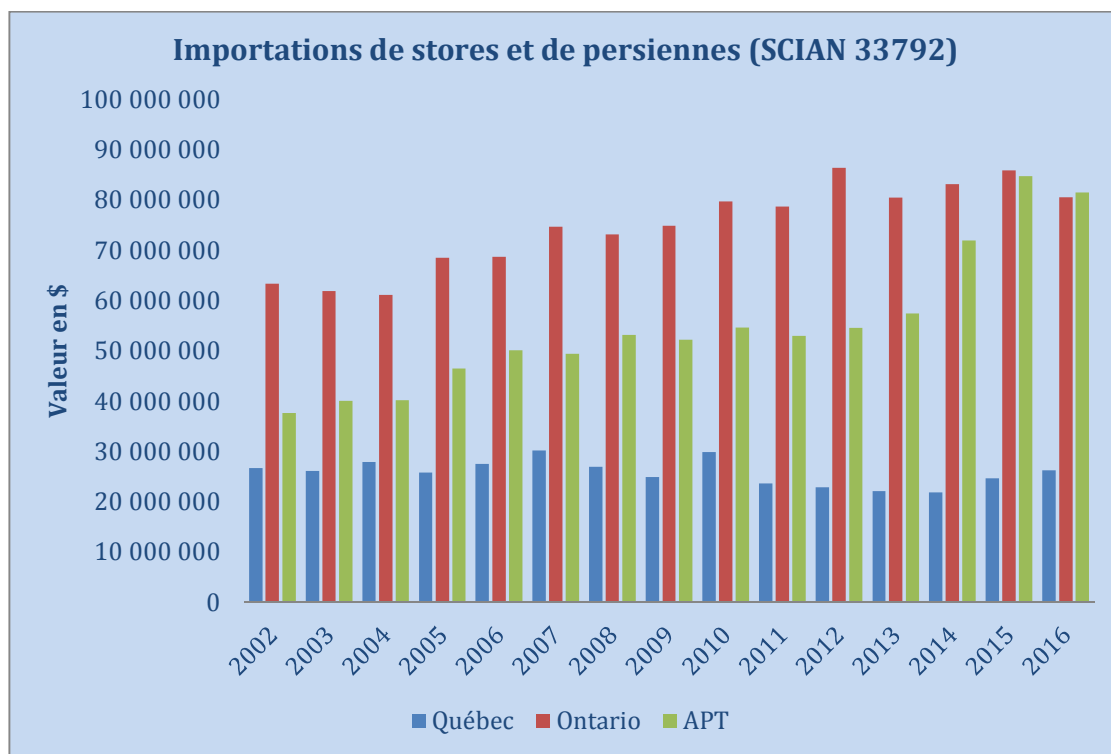


APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Le graphique 6.14 révèle une croissance soutenue des importations de stores et de persiennes de l'Ontario et des APT depuis 2002 alors que celles du Québec sont demeurées relativement stables durant la période. En 2016, les importations du Québec étaient de 26,3 M\$, très inférieures à celles de l'Ontario et des APT.

Graphique 6.14

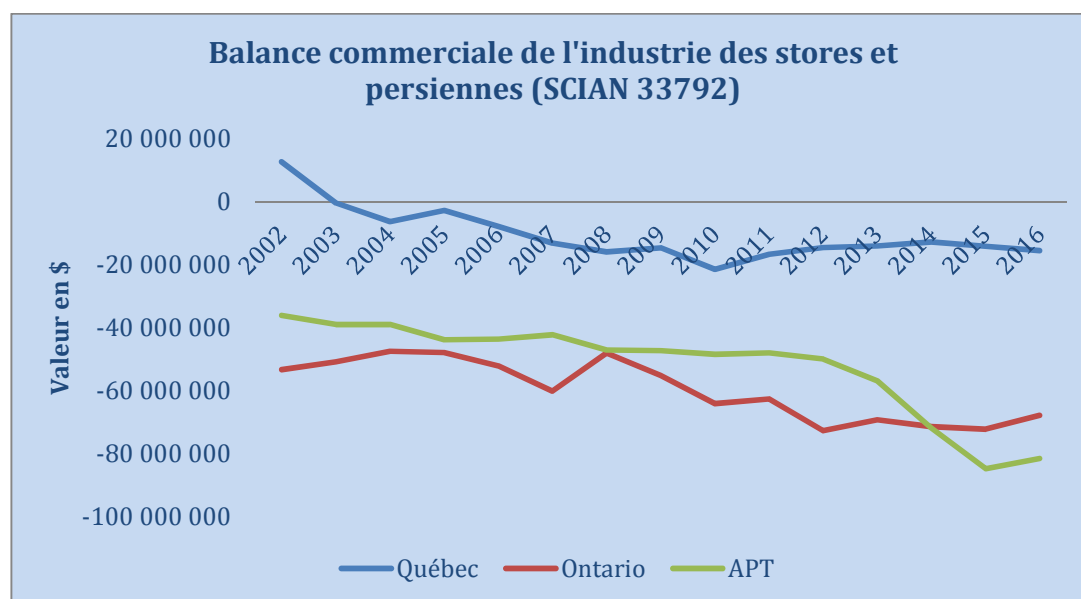


APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Comme le montre le graphique 6.15, la balance commerciale québécoise de l'industrie des stores et persiennes est négative depuis 2003. En 2016, elle se situait à 15,5 M\$. Toutefois, au cours de la même période, les autres régions ont maintenu un déficit beaucoup plus important que celui du Québec.

Graphique 6.15



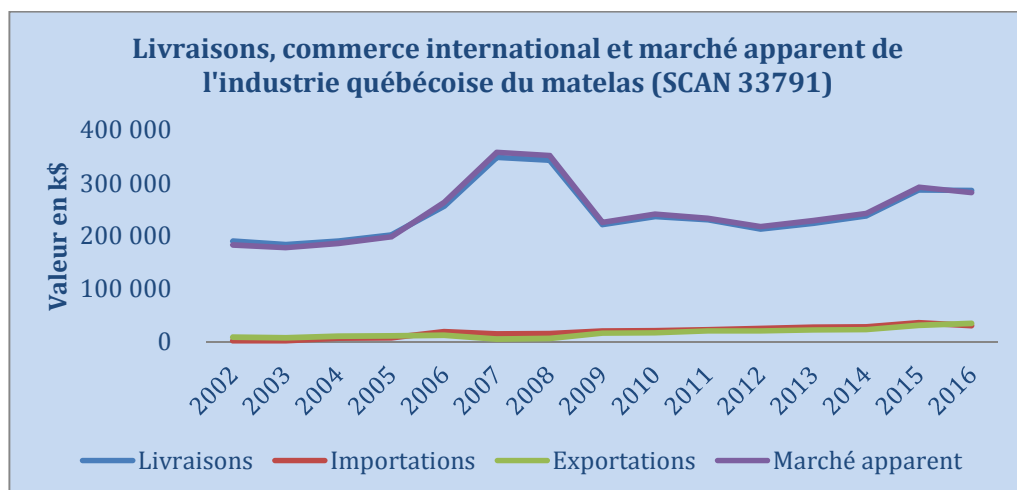
APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

Consommation apparente

Les données internationales permettent aussi d'estimer le marché apparent d'un pays ou d'une région, qui correspond à la somme des livraisons et des importations, de laquelle sont soustraites les exportations. Le graphique 6.16 montre que les livraisons québécoises de matelas sont en symbiose avec la consommation apparente. En ce qui a trait à la période 2002-2016, on observe une croissance des livraisons de 51 %, une croissance des exportations de 286 %, une augmentation des importations de 1 205 % et une hausse de la consommation apparente de 54 %.

Graphique 6.16



APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017; Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Le graphique 6.17 montre que le marché apparent québécois des stores et des persiennes repose en grande partie sur les importations pour répondre à ses besoins. L'écart entre les importations et les exportations se reproduit entre les livraisons et le marché apparent. De 2002 à 2016, on constate une diminution de 31 % des livraisons, une diminution de 2 % des importations, une chute de 73 % des exportations et une croissance de 4 % du marché apparent.

Graphique 6.17



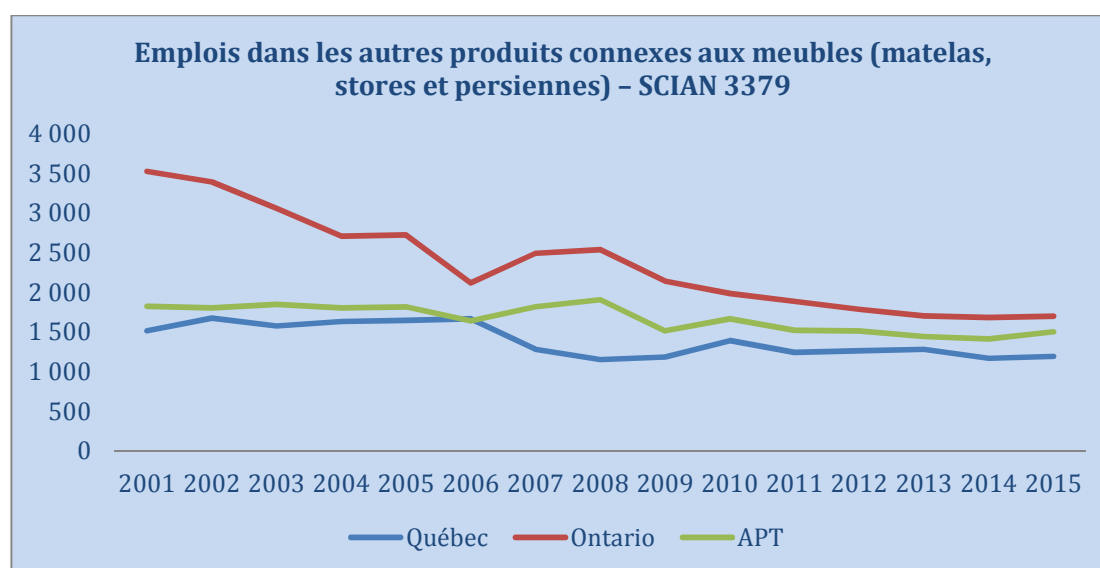
APT : Autres provinces et territoires

Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017; Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

Emplois

Comme présenté au graphique 6.18, à l'instar de plusieurs indicateurs économiques, les emplois ont subi une contraction au cours de la période 2001-2015. Au Québec, l'emploi total dans l'industrie des autres produits connexes aux meubles est passé de 1 512 à 1 190 travailleurs durant cette période, soit une diminution de 21 %. Cette décroissance est aussi observable dans les APT et en Ontario, qui ont vu leur nombre d'emplois décroître respectivement de 18 % et 52 %. En 2015, le Québec contribuait à 27 % des emplois canadiens, l'Ontario à 39 % et les APT à 34 %.

Graphique 6.18



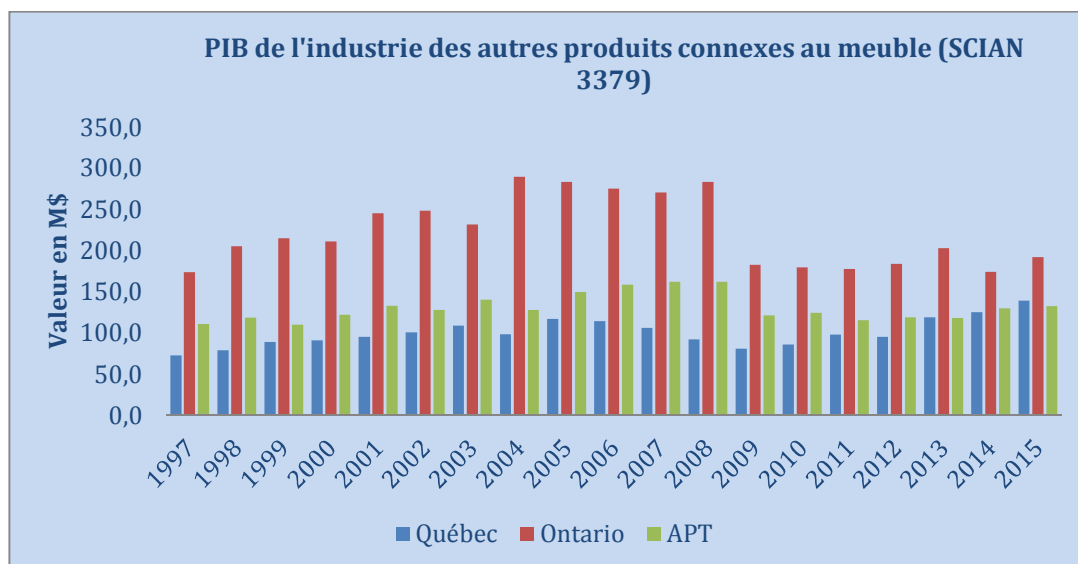
APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). CANSIM, tableaux 281-0024, 281-0027, 281-0030 et 281-0033, mars 2017.

PIB

Le produit intérieur brut (PIB) par industrie, soit la production moins la consommation intermédiaire de biens et services, représente la valeur ajoutée d'une industrie dans un territoire donné. Le graphique 6.19 indique que la valeur ajoutée de la production québécoise des autres produits connexes aux meubles, tout comme celle de ses voisins du Canada, est demeurée importante tout au long de la période 1997-2015. Cette valeur ajoutée a bien sûr fléchi considérablement depuis les sommets atteints lors de la première décennie du siècle, mais elle semble avoir repris le chemin de la croissance depuis 2009. Cette industrie a permis de garder au Québec 139 M\$ en salaires et profits en 2015. Les données correspondantes pour l'Ontario et les APT étaient respectivement 192,2 M\$ et 132,6 M\$. L'industrie des autres produits connexes au meuble a donc contribué à la richesse canadienne à hauteur de plus de 463,8 M\$ en 2015.

Graphique 19



APT : Autres provinces et territoires

Source : Statistique Canada, Produit intérieur brut provincial par industrie et Produit intérieur brut par industrie - national (mensuel), Provinces : 15-203-X, CANSIM, tableau 379-0030. Canada : 15-001-X, CANSIM, tableaux 379-0029 et 379-0031, novembre 2016.

ANNEXE 1

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES de l'industrie du meuble de maison et d'établissement institutionnel et des armoires de cuisine

À la demande du MÉSI, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a utilisé le modèle intersectoriel du Québec (MISQ) afin d'évaluer les retombées économiques, pour le Québec, d'une tranche de 100 millions de dollars de dépenses d'exploitation dans le secteur de la fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine en 2015.

Les dépenses engagées auprès de fournisseurs québécois créent un choc sur un secteur productif qui engendre une propagation de la demande, soit une redistribution successive de revenus et de dépenses profitable à l'économie du Québec.

Le modèle permet d'estimer ces effets (ou retombées) dans l'économie en termes de main-d'œuvre, de valeur ajoutée dans l'économie québécoise (p. ex. salaires, traitements et revenus d'entreprise, etc.), d'autres productions, d'importations, de subventions et de recettes fiscales pour les gouvernements. L'impôt des entreprises et les impôts fonciers ne sont pas pris en compte.

Le modèle intersectoriel permet également de déterminer les effets directs (internes au secteur) et indirects (auprès des premiers fournisseurs et des autres fournisseurs).

Comme ce modèle est linéaire, les retombées économiques liées aux dépenses totales du secteur peuvent aisément être obtenues par une simple règle de trois. En appliquant les dépenses québécoises du secteur en 2015 aux données de l'ISQ, soit 2,1 G\$, on obtient une estimation des retombées économiques de l'industrie en 2015.

Le tableau qui suit montre que, pour une production de 2,1 G\$ réalisée dans cette industrie manufacturière du Québec en 2015, 23 547 emplois permanents ont été créés ou maintenus. De plus, la production a engendré une valeur ajoutée dans l'économie québécoise de 1,4 G\$, des importations de 696,3 M\$ et ainsi de suite. Globalement, la somme des valeurs ajoutées, des importations, des autres productions, des taxes indirectes et des subventions (déduites) représente le montant total de la production de 2,1 G\$. Par ailleurs, les perceptions d'impôts et de taxes par les gouvernements du Québec et du Canada sont évaluées à 111,4 M\$.

On retient, notamment, que près de 66 % de la valeur ajoutée de la production québécoise demeure au Québec, ce qui se compare avantageusement à d'autres secteurs industriels qui ont davantage recours à l'importation pour produire leurs biens. Par exemple, en 2009, la fabrication de matériel de transport et la fabrication de matériel informatique présentaient des valeurs ajoutées québécoises respectives de 49,4 % et 49,1 % (source : MISQ, 2009).

De plus, il faut absolument retenir que cette industrie génère près de 22 500 emplois bien rémunérés, surtout en région.

Tableau – Retombées économiques, pour le Québec, d'une tranche de 2,1 milliards de dollars de dépenses d'exploitation dans le secteur de la fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine en 2015 (SCIAN 3371)

	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS		EFFETS TOTAUX
		PREMIERS FOURNISSEURS	AUTRES FOURNISSEURS	
années-personnes de 2015				
Main-d'œuvre	17 715,6	2 137,1	3 694,3	23 547,1
Salariés	15 766,8	2 056,0	3 356,8	21 179,6
Autres travailleurs	1 948,8	81,13	337,5	2 367,5
en k\$ de 2015				
Valeur ajoutée au prix de base	912 240	201 196	269 690	1 383 126
Salaires et traitements avant impôt	597 093	100 852	137 306	835 251
Revenu mixte brut	23 205	5 615	17 153	45 973
Autres revenus bruts avant impôt	291 942	94 728	115 232	501 902
Autres productions ¹	...	14 332	4 122	18 454
Subventions	− 3 717	−1 155	−5 048	−9 920
Taxes indirectes	...	4 151	7 845	11 997
Importations	...	432 733	263 610	696 342
Revenus du gouvernement du Québec	42 966	12 794	16 743	72 503
Impôts sur les salaires et traitements	42 966	9 331	10 978	63 275
Taxes de vente	...	400	1 340	1 739
Taxes spécifiques	...	3 064	4 426	7 489
Revenus du gouvernement fédéral	23 772	6 489	8 624	38 885
Impôts sur les salaires et traitements	23 772	5 802	6 544	36 117
Taxes de vente	...	71	931	1 003
Taxes et droits d'accise	...	617	1 149	1 765
Parafiscalité ²	139 377	21 788	27 272	188 437
Québécoise (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	117 306	18 333	22 523	158 162
Fédérale (assurance-emploi)	22 071	3 455	4 749	30 275

¹ Diminution des stocks et vente de biens et services de certains secteurs de la demande finale.

² La parafiscalité comprend les contributions des employeurs et des employés.

...N'ayant pas lieu de figurer.

Note : Les données ayant été arrondies, la somme des éléments peut ne pas correspondre au total.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Référence : 20151125-1-1-2011B-2015B (2015B)

Statistique Canada. Tableau 301-0008 – Statistiques principales pour les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuelles.

ANNEXE 2

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES de l'industrie du meuble de bureau

À la demande du MESI, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a utilisé le modèle intersectoriel du Québec (MISQ) afin d'évaluer les retombées économiques, pour le Québec, d'une tranche de 100 millions de dollars de dépenses d'exploitation dans le secteur de la fabrication de meubles de bureau en 2015.

Les dépenses engagées auprès de fournisseurs québécois créent un choc sur un secteur productif qui engendre une propagation de la demande, soit une redistribution successive de revenus et de dépenses profitable à l'économie du Québec.

Le modèle permet d'estimer ces effets (ou retombées) dans l'économie en termes de main-d'œuvre, de valeur ajoutée dans l'économie québécoise (p. ex. salaires, traitements et revenus d'entreprise, etc.), d'autres productions, d'importations, de subventions et de recettes fiscales pour les gouvernements. L'impôt des entreprises et les impôts fonciers ne sont pas pris en compte.

Le modèle intersectoriel permet également de déterminer les effets directs (internes au secteur) et indirects (auprès des premiers fournisseurs et des autres fournisseurs).

Comme ce modèle est linéaire, les retombées économiques liées aux dépenses totales de ce secteur peuvent aisément être obtenues par une simple règle de trois. En appliquant les dépenses québécoises du secteur en 2015 aux données de l'ISQ, soit 830,0 M\$, on obtient une estimation des retombées économiques de l'industrie en 2015.

Le tableau qui suit montre que, pour une production de 830,0 M\$ réalisée dans cette industrie manufacturière au Québec en 2015, 7 044 emplois permanents ont été créés ou maintenus. De plus, la production a engendré une valeur ajoutée dans l'économie québécoise de 531,7 M\$, des importations de 292,0 M\$ et ainsi de suite. Globalement, la somme des valeurs ajoutées, des importations, des autres productions, des taxes indirectes et des subventions (déduites) représente le montant total de la production de 830,0 M\$. Par ailleurs, les perceptions d'impôts et de taxes par les gouvernements du Québec et du Canada sont évaluées à 37,9 M\$.

On retient, notamment, que plus de 64 % de la valeur ajoutée de la production québécoise demeure au Québec, ce qui se compare avantageusement à d'autres secteurs industriels qui ont davantage recours à l'importation pour produire leurs biens. Par exemple, en 2009, la fabrication de matériel de transport et la fabrication de matériel informatique présentaient des valeurs ajoutées québécoises respectives de 49,4 % et 49,1 % (source : MISQ, 2009).

De plus, il faut absolument retenir que cette industrie génère plus de 7 000 emplois bien rémunérés, surtout en région.

Tableau : Retombées économiques, pour le Québec, d'une tranche de 830 millions de dollars de dépenses d'exploitation dans le secteur de la fabrication de meubles de bureau en 2015 (SCIAN 3372)

	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS		EFFETS TOTAUX
		PREMIERS FOURNISSEURS	AUTRES FOURNISSEURS	
années-personnes de 2015				
Main-d'œuvre	4 913,6	845,4	1 285,7	7 044,7
Salariés	4 864,6	815,5	1 164,6	6 844,7
Autres travailleurs	49,0	30,0	121,1	200,0
k \$ de 2015				
Valeur ajoutée aux prix de base	352 733	79 535	99 474	531 743
Salaires et traitements avant impôt	200 868	40 959	49 751	291 578
Revenu mixte brut	1 303	2 816	6 307	10 426
Autres revenus bruts avant impôt	150 562	35 760	43 416	229 739
Autres productions ¹	...	4 300	1 744	6 044
Subventions	−1 868	−514	−1 978	−4 359
Taxes indirectes	...	1 346	3 225	4 571
Importations	...	188 352	103 650	292 001
Revenus du gouvernement du Québec	15 986	5 004	6 471	27 461
Impôts sur les salaires et traitements	15 986	3 866	4 143	23 995
Taxes de vente	...	424	555	979
Taxes spécifiques	...	714	1 773	2 487
Revenus du gouvernement fédéral	8 939	2 658	3 411	15 008
Impôts sur les salaires et traitements	8 939	2 450	2 514	13 904
Taxes de vente	...	24	435	459
Taxes et droits d'accise	...	184	462	646
Parafiscalité ²	46 920	8 603	9 901	65 424
Québécoise (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	39 500	7 233	8 194	54 927
Fédérale (assurance-emploi)	7 420	1 370	1 706	10 497

1 Diminution des stocks et vente de biens et services de certains secteurs de la demande finale.

2 La parafiscalité comprend les contributions des employeurs et des employés.

...N'ayant pas lieu de figurer.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des éléments peut ne pas correspondre au total.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Référence : 20151125-1-2-2011B-2015B (2015B)

Statistique Canada. Tableau 301-0008 – Statistiques principales pour les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuelles.

ⁱ Source : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques.

Référence : 20151125-1-1 : 20151125-1-2 2011B-2015B

Statistique Canada. Tableau 301-0008 – Statistiques principales pour les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuelles.

Ces données ne tiennent pas compte des retombées des dépenses de 321 M\$ réalisées par la fabrication de matelas, de stores et de persiennes (SCIAN 3379).

ⁱⁱ Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (EMIM), CANSIM, tableaux 304-0014 et 304-0015, mars 2017.

ⁱⁱⁱ Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

^{iv} Source : ISQ, Statistique Canada, Commerce canadien par industrie, Compilations spéciales, Direction de l'analyse économique, mars 2017.

^v Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

^{vi} Source : Statistique Canada, Investissements privés et publics au Canada : perspectives et dépenses en immobilisations et réparations – Réelles, provisoires et perspectives, CANSIM, tableau 029-0045, mars 2017.

^{vii} Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

^{viii} Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (SIC), CANSIM, tableaux 552-0004 et 553-0004, août 2016.

^{ix} Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). CANSIM, tableaux 281-0024, 281-0027, 281-0030 et 281-0033, mars 2017.

^x Cette estimation du marché apparent comporte un biais puisque les données sur les importations et les exportations incluent, notamment, les frais de transport et d'entreposage alors que celles portant sur les livraisons sont collectées à la sortie de l'usine. Marché apparent = (Livraisons + Importations) – Exportations. Voici la mise en garde d'Industrie Canada concernant le calcul du marché apparent :

« Les facteurs suivants sont au nombre de ceux qui peuvent avoir une incidence sur la validité des calculs :

- l'inclusion des frais de transport dans la valeur des importations et des exportations;
- la majoration des prix par les grossistes, ce qui gonfle la valeur des importations et des exportations par rapport à la valeur déclarée des expéditions;
- les rajustements relatifs aux périodes ou à l'établissement de calendriers (c.-à-d. les biens exportés peuvent avoir été fabriqués au cours d'une période différente et avoir été placés en entrepôt entre-temps);
- le sous-dénombrement des expéditions manufacturières, des importations ou des exportations;
- les exportations de biens fabriqués par des commerces de gros (c.-à-d. qu'il est possible que des commerces de gros ne soient pas recensés si leurs revenus sont tirés principalement de la vente de gros plutôt que de la fabrication);
- les différences ou les erreurs possibles de classement au moment de la compilation des données;
- la double transformation de matières premières (p. ex. par les transformateurs de métaux), ce qui peut avoir une incidence sur la valeur des expéditions.

Il est donc recommandé de faire attention lorsque vous utilisez ces renseignements, compte tenu de tous les rajustements nécessaires pour rapprocher ces deux séries de données. »

^{xi} Les statistiques disponibles ne permettent pas de différencier les emplois de la catégorie meubles de maison et d'établissement institutionnel de ceux de la catégorie armoires de cuisine.

